AHP QC-66

5e Année. N° 9. Le numéro : 1 fr. 25 1er Mai 1924

# LA POLOGNE

## POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, LITTÉRAIRE & ARTISTIQUE

Jacek Sygnarski
Beau Chemin 7
1722 Bourguillon
Telefon 037 / 22 33 54

## SOMMAIRE


| | Pages |
|---|---|
| Bronislas Kozakiewicz (Casimir de Woznicki) | 201 |
| La vie politique (A. F.) | 202 |
| La vie économique (A. Merlot) | 205 |
| La vie intellectuelle (Paul Kleczkowski) | 212 |
| Livres et périodiques (Henri de Montfort) | 215 |
| L'Exposition des Artistes Polonais à l'Association France-Pologne (Édouard Woroniecki) | 218 |
| Informations diverses | 221 |


PARIS
ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE
5, rue Godot-de-Mauroy

FONDATION ARCHIVUM HELVETO POLONICUM Fribourg

AHP LAPO-FR-1924_9

# LA POLOGNE

## POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

**Bulletin d'Études et d'Informations**
**publié par l'Association France-Pologne**

**Organe de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise de Paris**

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

***Bureaux :*** **5, rue Godot-de-Mauroy, PARIS (9e)**

**Téléphone : Louvre 11-86**

**Prière d'adresser la correspondance au Directeur**

**Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus**

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

FRANCE ET POLOGNE : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr.
ÉTRANGER : Un an, 25 francs.

*(Prière d'adresser mandats, chèques, etc.,*
*à M. A. MERLOT, directeur de la* **Pologne**, *5, rue Godot-de-Mauroy, Paris 9e)*

**Le service du Bulletin est effectué gratuitement**
**aux Membres de l'Association France-Pologne**
**et de la Chambre de Commerce Franco-Polonaise de Paris**

**Prix du numéro : 1 fr. 25**

*La Pologne politique, économique, littéraire et artistique* insérera, au tarif de 2 francs la ligne, les offres et demandes d'emploi ou de services industriels, commerciaux et agricoles et de marchandises, sous réserve de son droit de refuser l'insertion demandée.

La publicité est reçue aux bureaux de la *Pologne politique, économique, littéraire et artistique.*

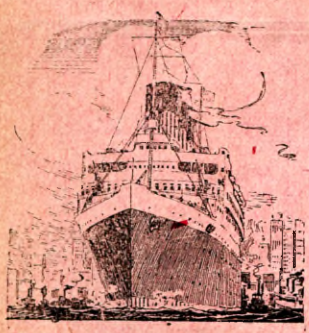

# COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

R. C. : Seine 64-483

## Service DUNKERQUE-DANTZIG

*Pour tous renseignements, s'adresser à la Compagnie Générale Transatlantique*

**à Paris, 6, rue Auber**

**à Varsovie, 27, Krolewska**

**à Dantzig, MM. WORMS & C, 17, Langermarkt**

---

# Banque Franco-Polonaise

CAPITAL 20 MILLIONS DE FRANCS

41, AVENUE DE L'OPÉRA — PARIS

R. C. : Seine 182.068

*Adresse télégr. :* BAFRAPOLAB PARIS

*Téléphone* CENTRAL 08-99

Constituée avec le concours des banques : Banque de Paris et des Pays-Bas, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial, Union Parisienne et des principales firmes industrielles françaises,

**La Banque Franco-Polonaise**

fait toutes les opérations de banque en France et à l'étranger.

La *BANQUE* est spécialement organisée pour traiter **les affaires de change, de marchandises, d'escompte, de paiement et d'encaissement avec la Pologne.**

Ouvertures de comptes en marks polonais, en leis, en marks allemands.

La *BANQUE* possède des Agences à Varsovie, Katowice, Dantzig. Prière de s'adresser au siège social à Paris, pour toutes relations avec les Agences.

# Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme

au Capital de **250 millions** de francs entièrement versés

*Siège Social :* **à PARIS, 14, rue Bergère**

*Succursale :* **2, place de l'Opéra, à PARIS**

AGENCES :

44 *Bureaux de quartier dans Paris* — 15 *Bureaux de banlieue.* — 217 *Agences et Bureaux de province.* — 11 *Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat.* — 13 *Agences à l'Etranger.*

## OPÉRATIONS DU COMPTOIR

**Escompte de papier commercial et warants. — Recouvrements sur la France et l'Etranger. — Dépôts à vue. — Compte de Chèques avec intérêts. — Avances sur titres et sur marchandises. — Virements. — Délivrance de Chèques et envois de Fonds. — Ordres de Bourse. — Valeurs de placement. — Lettres de Crédit circulaires et Mandats de voyage payables dans le monde entier.**

**Bons à échéance fixe. — Ouverture de Crédits en comptes courants et Crédits documentaires. — Garde de titres à Paris, en France et à l'Etranger. — Paiement de coupons de toute nature. — Garantie contre les risques de remboursement au pair. — Souscriptions à toutes les émissions publiques. — Achat et vente de monnaies étrangères.**

## LOCATION DE COFFRES-FORTS

**Le Comptoir met à la disposition du public pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc., des coffres forts entiers et des compartiments de coffres-forts, au Siège Social, à la Succursale, 2, place de l'Opéra, à l'Agence A, 147, boulevard Saint-Germain, à l'Agence N, 35, avenue Mac-Mahon, à l'Agence T, 1, avenue de Villiers, à l'Agence U, 49, avenue des Champs-Elysées, à l'Agence AT, 12, boulevard Raspail, et dans les principales Agences de France.**

# ORGANISATIONS & INSTITUTIONS POLONAISES EN FRANCE

*Légation de Pologne*, 12, rue de Marignan, Paris, 8e (Tél. : Élysées 34-00 et 34-01).

*Consulat Général de Pologne*, 43, rue Théophile-Gautier, Paris, 16e (Tél. : Auteuil 27-97).

*Consulats de Pologne :* Alger (11, rue du Hamma) ; Bordeaux (7, allées de Chartres) ; Le Havre (4, rue Edouard-Larue) ; Lille (59, rue Royale) ; Lyon (14 *bis*, boul. de la Côte) ; Marseille (21, boul. Delanglade) ; Nice (27, boul. Dubouchage) ; Strasbourg (49, boul. Clémenceau).

*Mission Militaire Polonaise*, 12, rue de Marignan, Paris, 8e (Tél. : Elysées 34.00 et 34.01).

*Délégation Polonaise à la Commission des Réparations*, Hôtel Astoria (Tél. 6-45) (inter.)

*Bureau des questions d'émigration*, 43, rue Téophile-Gautier, Paris 16e (Tél. Auteuil 27-97).

*Agence Polonaise de Presse*, 8, avenue Montaigne, Paris, 8e (Tél. : Élysées 19-86).

*Société de Patronage pour l'Emigration ouvrière polonaise en France* - Président : M. HIERONIMKO ; 8, avenue Montaigne (VIIIe).

*Comité des Correspondants Polonais, à Paris.* -- Président : M. Antoni POTOCKI ; Secrétaire Général : M. CASIMIR SMOGORZEWSKI. — Secrétariat : 180, rue Blomet (XVe) ; Tél. Ségur 91-89.

*Ecole Polonaise (dite des Batignolles).* — *Dir.* : M. A. BUDZYNSKI — 15, rue Lamandé, Paris, 17e.

*Comité pour l'admission des enfants polonais dans les écoles professionnelles de la Ville de Paris.* — *Président* : Dr DE WEGLENSKI. — 96 *bis*, rue de la Tour (Tél. : Passy 85-29).

*Association des Anciens Elèves de l'Ecole Polonaise de Paris*, fondée en 1865. — 15, rue Lamandé, Paris, 17e

*Association des Anciennes Elèves de l'Institut Polonais de l'Hôtel Lambert.* — *Présidente* : Mademoiselle MARIE OBALSKA. — 45, rue Poccard à Levallois-Perret (Seine).

*Mission Catholique Polonaise.* — Recteur : M. l'abbé SZYMBOR. — Eglise de l'Assomption, 263 *bis*, rue Saint-Honoré, Paris, 1er.

*Bibliothèque Polonaise et Musée Adam Mickiewicz.* — Conservateur : M. LADISLAS MICKIEWICZ. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4e. — Bibliothécaire : M. STANISLAW PIOTR KOCZOROWSKI.

*Œuvre de Saint-Casimir.* — *Président* : Prince PONIATOWSKI. — *Supérieure* : Sœur JAGALSKA. — 119, rue du Chevaleret, Paris, 13e.

*Société de Bienfaisance du nom de Claudia Potocka.* — *Présidente* : Baronne TAUBE. — 128, boulevard Haussmann, Paris, 9e.

*Bureau de Bienfaisance des Dames Polonaises.* — *Présidente* : Princesse CZARTORYSKA. — 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris, 4e.

*Société de l'Honneur et du Pain.* — *Président* : Comte LADISLAS ZAMOYSKI. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4e.

*Protection Polonaise.* — *Présidente* : Comtesse MAURICE ZAMOYSKA. — 6, quai d'Orléans, Paris, 4e (Tél. : Gobelins 16-35).

« *Sokol* », *Société de Gymnastique.* — 7, rue Corneille, Paris (VIIe)

*Association des Ingénieurs Polonais à Paris.* — *Président* : M. B. GODEK, Ingénieur (Adresser la correspondance : 86, rue de la Fédération, Paris (XVe)

*Union des Polonaises de Paris.* — *Présidente* : Mme MARYA SZELIGA. *Siège Social* : 3 *bis*, rue Émile-Allez, Paris, 17e.

*Union des Anciens Combattants Polonais dans les Armées Alliées en France.* — Président : M. MICHEL KOSSOWSKI ; Secrétaire Général : M. CASIMIR SMOGORZEWSKI. — Secrétariat : 180, rue Blomet, Paris (XVe). Tél. : Ségur 91-89.

*Stowarzyszenie Studentow Polskich w Paryżu* (Association des Etudiants Polonais à Paris). — *Président* : STANISLAW PIOTR KOCZOROWSKI ; *Trésorier* : Mlle K. GNIEWINSKA. — 15, rue Lamandé, Paris, 17e.

*Association France-Pologne.* — *Président* : M. J. NOULENS. — 5, rue Godot-de-Mauroy, 9e (Tél. : Louvre 11-86).

*Les Amis de la Pologne.* — *Président* : M. Louis MARIN. — 26, rue de Grammont, Paris, 2e (Tél. : Central 17-27).

*Chambre de Commerce Franco-Polonaise.* — *Président* : M. J. NOULENS. — 5, rue Godot-de-Mauroy, Paris, 9e (Tél. Louvre 11-86).

# BANQUE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE A VARSOVIE

Société Anonyme fondée en 1909

*Siège Social : 8, rue Traugutta, Varsovie*

**SUCCURSALE DE PARIS :** 36, rue de Châteaudun

Tél. Trudaine 42-48 - 56-49 - 66-78 - Inter 112. Adr. télégr. : **Bankvarab-Paris**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION.** — *Président* : M. Edouard Geisler, Président de la Société d'Assurances " La Vistule ". — *Vice-Présidents* : MM. Michel Karski, Président de la Société d'Assurances " Omnium " ; Edmond Porgès, ancien Banquier à Paris. — *Membres du Conseil* : MM. Casimir Ambrozewicz, membre du Conseil d'Administration de l'Union des Industriels Métallurgistes ; Witold Czamański, Directeur Général de la British and North European Bank Ltd, à Londres ; le Baron Stanislas Dangel, Industriel ; T. Filochowski, Président du Tribunal de Lomza ; V. Hauzeur, Négociant, à Verviers ; J. Jeziorański, Président du Conseil d'Administration de la Société Polonaise d'Electricité ; Vicomte de Jonghe, Administrateur délégué des Établissements Tencé, Paris ; Stanislas Kwinto, Administrateur de la Société de Warrants de Varsovie ; le Prof. Stanislas Okolski, Directeur de la Société des Industriels de Pologne ; Stefan Przanowski, ancien Ministre du Commerce et de l'Industrie ; Comte Roger Raczyński, propriétaire-foncier ; Prince J. Radzwills, Président du Conseil d'Administration de la Société " Nitrat " ; Comte Witold Sągajłło, Administrateur Délégué de la " Société Varsovienne de Charbonnages " ; S. Sużycki, Administrateur de la Société Minière de Starachowice ; François Wolffin, Administrateur-Délégué de la Société des Etablissements chimiques " Grodzisk ", ancien Juge au Tribunal de Commerce.

**DIRECTION GÉNÉRALE.** — *Président et Directeur Général* : M. Stéphane Benzef. — *Vice-Président* : M. Félix Dziechciński. — *Membres* : MM. Sigismond Swięcicki, Wacław Wańkowicz et Stanislas Kwinto, Délégué du Conseil. — *Directeurs* : MM. Victor Bereszko, W. Słowikowski, W. Michalski, S. Pawłowski.

**DIRECTION A PARIS.** — MM. Edmond Porgès, *Membre du Conseil* ; S. Bornstein, *Directeur*.

**SUCCURSALES : POLOGNE.** — Varsovie (7), Augustów, Baranowicze, Będzin, Biała Podaska, Bialystok, Bielskpodlaski, Bielsko (Silésie), Brześc-s/Bug, Bydgoszcz, Chełm, Częstochowa, Drohobycz, Dubno, Garwolin, Grajewo, Grodno, Horodzieja, Kalisz, Kałuszyn, Katowice, Kielce, Kobryń, Końskie, Korzec, Kowel, Kraków (Cracovie), Królewska-Huta (Silésie), Krzemieniec, Kutno, Leszno, Lida, Lubartów, Lublin, Lwów (Leopol), Łodz, Łomza, Łuck, Łuków, Łuhiniec, Międzyrzec, Nałęczow, Ojców, Olkusz, Ostróg, Ostrów-Lomz., Ostrów-Pozn., Ostrowiec, Parczew, Pińsk, Płock, Podwołoczyska, Poznań, Puławy, Pulstusk, Radom, Radomsk, Radzyń, Równe, Sarny, Siedlce, Siemiatycze, Skarzysko, Słonim, Sokołów, Sokólka, Sosnowice, Stanisławów, Stołpce, Suwałki, Tomaszów, Maz., Toruń, Ustroń (Silésie), Węgrów, Wilno, Włocławek, Włodawa, Włodzimierz-Wolyński, Wołkowysk, Zamośc, Zawiercie, Zdołbunów, Zelechow.

**Ville libre de Dantzig** (Gdańsk), 18, Reitbahn.

**FRANCE** : Paris, 36, rue de Châteaudun.

**ANGLETERRE** : Londres, 31-33, Bishopsgate E. C. 2.

**BELGIQUE** : Bruxelles, 30, Marché aux Poulets. — Anvers, 13, rue Quellin

**HOLLANDE** : Rotterdam, 103, Coolsingel.

## PRINCIPALES OPÉRATIONS

Ouverture de comptes de dépôts et comptes courants. Avances sur titres et marchandises. Crédits documentaires. Lettres de crédit. Délivrance de chèques sur la France et l'Etranger et spécialement sur la Pologne. Encaissement d'effets aux conditions les plus réduites. Paiement de coupons français et étrangers. Exécution de tous les ordres de Bourse en France et à l'Etranger et spécialement à la Bourse de Varsovie. Réception et transmission des souscriptions. Renseignements commerciaux et financiers.

La Banque bonifie actuellement les taux d'intérêts suivants .

| | |
|---|---|
| Dépôts à vue . . . . . | 4 0/0 |
| — 3 mois . . . . . | 4 1/2 0/0 |
| — 6 mois . . . . . | 5 0/0 |

La Banque se charge de toutes les opérations de banque destinées à faciliter les relations commerciale entre la France et la Pologne.

R. C. Seine 158.611

# BRONISLAS KOZAKIEWICZ

Bronislas Kozakiewicz est décédé hier, samedi, d'une crise cardiaque. Depuis quelques mois déjà, sa santé laissait beaucoup à désirer; hélas! malgré les instances de ses amis, il n'a pas voulu prendre du repos, ce qui l'aurait peut-être sauvé... Il y a quelques jours à peine, déjà gravement atteint, il a tenu à assister au vernissage d'une exposition organisée à « France-Pologne ».

Franco-polonais des plus représentatifs de notre époque, qui, toute sa vie, — elle avait été longue, car il disparaît à l'âge de 69 ans, — avait consacré, avec un dévouement à toute épreuve, son activité au rapprochement de la France et de la Pologne, Bronislas Kozakiewicz fut un des plus fidèles et des plus avisés collaborateurs de notre groupement. Dès la première heure, il a mis à notre disposition tout son savoir, toute son expérience et toutes ses relations. Polonais autant que Français, comprenant et « sentant » les deux pays, il a été pour nous un conseiller toujours averti et un guide difficile, sinon impossible à remplacer...

En rendant hommage à sa mémoire, à son œuvre franco-polonaise qui est immense, à ses nombreux travaux littéraires, dont certains ne devaient voir le jour que prochainement, — nous pleurons en lui l'ami fidèle, le collègue toujours disposé à rendre service, l'homme public qui, sans hésiter, parfois avec quel sacrifice! a apporté à l'autel de la cause tout ce dont il disposait.

Bronislas Kozakiewicz emporte avec lui le souvenir d'avoir rempli son devoir honnêtement jusqu'au bout, il emporte aussi les regrets inconsolables de tous ceux qui l'ont approché et, en particulier, de ceux qui ont eu l'honneur et le plaisir de collaborer avec lui.

Au suprême moment, inexorable et tragique, une pensée a dû certainement consoler Bronislas Kozakiewicz : avant de disparaître, il a pu assister à la résurrection de la Pologne, résurrection à laquelle, dans la mesure de ses moyens, et même davantage, il a pris une part active et utile.

Paris, le 27 avril 1924.

CASIMIR DE WOZNICKI.

Les obsèques de M. Bronislas Kozakiewicz ont eu lieu le mercredi 30 avril 1924, à midi, en l'église Sainte-Marie des Batignolles; l'inhumation, à 15 heures, au cimetière de Montmorency.

Nous rendrons compte de cette cérémonie dans le prochain numéro.

---

# LA VIE POLITIQUE

### La situation.

Peu d'événements ont marqué la dernière quinzaine, qui a d'ailleurs été largement écourtée par la période des vacances de Pâques.

L'immense succès, remporté par M. Grabski, président du Conseil des Ministres, dans son œuvre de restauration financière, constitue le fait dominant : tous les partis s'accordent à reconnaître et les difficultés vaincues, et les magnifiques résultats obtenus.

### Pologne et Lithuanie.

Dans le courant du mois d'avril, sont arrivés en Pologne de nombreux Polonais expulsés de la Lithuanie de Kowno. Ce sont principalement des paysans, qui ont été tout simplement chassés des terres qu'ils habitaient depuis de longues années. Les Polonais qui demeurent encore en Lithuanie se trouvent hors la loi; ils doivent renouveler leurs permis de séjour tous les quinze jours. Les expulsés racontent que tout leur avoir a été pillé; ils ont dû partir sans pouvoir emporter même le strict nécessaire pour se nourrir en route. De plus, quand ils sont arrivés à la frontière, on leur a encore enlevé le peu d'objets qu'ils avaient. Ceux qui voulaient résister à ce pillage en règle étaient battus jusqu'au sang et il n'y avait personne pour les défendre. Ils ajoutent que c'étaient les officiers de l'armée lithuanienne qui dirigeaient le pillage et les mauvais traitements.

Le Gouvernement polonais a déclaré qu'il ne jugeait pas de sa dignité morale d'user de représailles pour de tels actes de sauvagerie, mais qu'il allait s'employer énergiquement pour en éviter le retour. La Diète a d'ailleurs voté une motion dans ce sens.

*
* *

L'affaire de Memel continue à préoccuper l'opinion publique et à faire l'objet des commentaires de la presse. C'est ainsi que le *Courrier de Varsovie* écrit :

Le statut de Memel, élaboré par la Commission de M. Norman Davis et approuvé par le Conseil de la Société des Nations, est inacceptable pour la Pologne. C'est l'opinion de tous les partis politiques, de tous les journaux, des milieux parlementaires et enfin des sphères gouvernementales. Aussi ce statut est-il sévèrement critiqué par tout le monde et les protestations continuent à affluer de plus en plus nombreuses. La Diète a consacré à cette question plusieurs séances; elle a même nommé une commission spéciale, afin d'étudier l'affaire et d'exposer les raisons qui interdisent à la Pologne de souscrire aux conclusions adoptées à Genève le 14 mars dernier. Au cours des débats des orateurs appartenant à tous les partis politiques ont soumis le statut de Memel à une minutieuse analyse et démontré qu'il lèse tous les intérêts de la Pologne, sans lui donner satisfaction sous aucun rapport. Ils ont rappelé que la conférence des ambassadeurs avait pris envers la Pologne certains engagements plus ou moins formels, notam-

ment en ce qui concerne le libre transit à travers le territoire lithuanien et la libre navigation sur le Niémen. La Pologne devait aussi recevoir toute une série de facilités dans le port de Memel. Or, tout cela a disparu dans le statut de M. Davis, au point que le mot « Pologne » n'y figure même pas.

Le statut a fait sienne la thèse lithuanienne presque sans y rien changer. Et c'est ainsi que la Pologne ne pourra même pas protester si la Lithuanie s'avisait de ne pas exécuter les engagements que lui impose le statut de M. Davis. Ce statut est donc loin de résoudre le problème de Memel; au contraire, il le complique davantage et crée sur la Baltique une situation au plus haut degré dangereuse pour la paix.

La presse française, elle aussi, ne reste pas indifférente : M. Saint-Brice publie, par exemple, dans le *Journal* du 14 avril 1924, un excellent article qui résume, définit et précise la question.

En apparence il ne s'agit que de conflits qui se prolongent depuis quatre ans entre la Lithuanie et la Pologne. En réalité, il s'agit de savoir si les puissances qui ont fondé le nouveau statut européen admettront qu'un trait d'union s'établisse entre les aspirations belliqueuses des Allemands et celles des soviets ou si elles se décideront à comprendre que le barrage polonais doit avoir des fondations solides sur la Baltique.

Telle est la véritable signification du problème de Memel, ajoute M. Saint-Brice. Ce port n'est pas seulement le débouché naturel du bassin du Niémen, dont les trois quarts sont polonais, il est le pivot de tout le système du nouvel équilibre oriental. Si Memel est sous la dépendance de la Pologne, la communication est coupée entre Berlin et Moscou. Si Memel échappe au contrôle polonais, le barrage oriental est tourné.

Malheureusement cette situation a été trop perdue de vue par les Alliés. Ils ont commis, l'an dernier, une première faute en laissant les Lithuaniens s'emparer de vive force de Memel. Tout ce qui s'est passé depuis lors n'est que vains efforts pour tâcher d'atténuer les conséquences de ce fait accompli.

Les puissances ont commencé par déclarer que l'occupation de Memel par la Lithuanie serait subordonnée à un arrangement donnant toutes les garanties économiques et militaires à la Pologne. Un projet d'accord élaboré dans ce sens a été repoussé par la Lithuanie. « En désespoir de cause, les ambassadeurs se sont tournés vers la Société des Nations. L'aréopage de Genève ne pouvait laisser passer une aussi belle occasion de manifester une fois de plus sa magistrale impuissance.

La Société des Nations a chargé une commission de préparer le statut de Memel. Elle n'a jugé rien de mieux que de confier la présidence de cette commission à un Américain, M. Norman Davis, technicien éminent, mais complètement ignorant des problèmes de la politique européenne.»

Résultat : M. Norman Davis a présenté à la dernière session du Conseil de Genève, le 13 mars, le projet le plus extraordinaire que l'on ait pu concevoir. Le port de Memel devait être administré par un comité de trois membres, dans lequel les Lithuaniens auraient deux voix et dont les Polonais

seraient formellement exclus, la troisième voix étant attribuée à un neutre. Vous pensez bien que cette combinaison a été repoussée catégoriquement par la Pologne. On regrette d'être obligé de constater que le Conseil des nations n'a pas osé désavouer le projet Davis.

Heureusement le dernier mot appartient à la Conférence des ambassadeurs. Les Lithuaniens se sont chargés de l'éclairer sur la légitimité des appréhensions de la Pologne. Sans même attendre l'enregistrement du statut de Memel, le président du Conseil de Kovno, M. Galvanauskas, a déclaré que la Lithuanie ne se tient pas pour satisfaite. Ayant obtenu Memel, elle revendique Vilna et se considérera en état d'hostilité avec la Pologne tant qu'elle ne l'aura pas obtenu. Elle le prouve même à coups de fusil.

Voilà où conduit la méthode des transactions équivoques et des combinaisons hâtardes que l'on prétend substituer aux solutions franches et nettes qui seules peuvent assurer vraiment la paix. Les remparts de la paix dans l'Est sont la Pologne et la Roumanie. Si nous les laissons affaiblir, les conséquences s'en feront sentir ailleurs que sur le Niémen et le Dnieper.

### Monseigneur Cieplak a Varsovie.

Mgr Cieplak, remis en liberté par les autorités soviétistes après avoir été condamné à mort et détenu en prison pendant un an et demi, est arrivé, le 13 avril 1924, à Varsovie; il était attendu par une foule de plusieurs dizaines de mille de personnes et par toutes les personnalités éminentes de la ville. Toute l'assistance a fait à Mgr Cieplak un accueil des plus chaleureux et la foule a dételé les chevaux de sa voiture qu'elle a traînée jusqu'au palais du cardinal Kakowski. Des manifestations émouvantes ont continué toute la journée. Plusieurs discours de bienvenue ont été prononcés, entre autres par M. Balinski, président de la Ville de Varsovie. Durant tout le voyage de Riga à Varsovie, Mgr Cieplak a été l'objet d'ovations enthousiastes de la part de la population à laquelle s'étaient mêlés des représentants de toutes les religions.

Dans une lettre rendue publique, l'archevêque Cieplak a remercié les autorités et la population polonaises de l'accueil chaleureux qui lui a été fait en Pologne à son retour de Moscou.

« La Providence a voulu, dit-il, que mes jours fussent prolongés et que j'eusse le bonheur de voir ma patrie libérée et florissante. Les heures émouvantes que j'ai vécues en Pologne dans la capitale surtout, après mon retour de Russie, m'ont largement récompensé des souffrances endurées dans les prisons soviétistes. Mon plus grand espoir a toujours été de voir la Pologne indépendante. Cette espérance, de par la miséricorde de Dieu, s'est maintenant réalisée. »

Le président de la République, M. Woyciechowski, a invité l'archevêque Cieplak à passer les fêtes de Pâques à Spala, résidence d'été du président.

D'autre part, le président du Conseil, M. Grabski, a offert un déjeuner intime en l'honneur du prélat libéré.

### Le président de la République Polonaise a la Foire de Poznan.

La quatrième Foire d'échantillons aura lieu à Poznan (Posen) du 27 avril au 4 mai.

Le succès de cette réunion s'est accru d'année en année, si bien que, l'an passé, on a pu évaluer à 2.000 le nombre des exposants qui ont pris possession de tous les bâtiments disponibles, couvrant une superficie de 30.000 mètres carrés et de terrains découverts, d'une superficie de 28.000 mètres carrés. Le nombre des visiteurs de la dernière Foire a dépassé 100.000, parmi lesquels se trouvaient beaucoup d'étrangers.

La manifestation de 1924 présentera le caractère d'une revue des forces économiques polonaises en même temps que celui d'une Foire d'exportation.

Le président de la République, M. Woyciechowski, a accepté l'invitation d'honorer de sa présence la cérémonie d'ouverture des Foires et il profitera de son séjour à Poznan pour se rendre ensuite à Gniezno où une série de manifestations sont organisées en son honneur. M. Wojciechowski sera de retour à Varsovie le 1er mai.

A. F.

---

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## I. — QUESTIONS FINANCIÈRES

### La victoire financière de la Pologne.

M. Ladislas Grabski, président du Conseil des Ministres, a exposé, le 1er avril 1924, devant la Commission des Finances de la Diète, les résultats du grand effort soutenu depuis janvier dernier en vue de la restauration financière de la Pologne.

La Commission s'était réunie dans la grande salle de la Diète, tous les députés et tous les sénateurs y étaient venus suivre les débats.

M. Grabski raconta avec une franchise absolue et avec une fierté bien justifiée sa lutte désormais historique pour l'assainissement des finances. La situation financière qu'il avait trouvée au début de janvier était matériellement déplorable, mais elle était excellente au point de vue moral, car la nation a compris la nécessité d'un effort. Les moments les plus tragiques de la bataille ont été l'attaque contre la bourse, qui jouait à la hausse du dollar, et la résistance aux désirs des agriculteurs qui voulaient obtenir la permission d'exporter les céréales, ce qui aurait provoqué un accroissement général de la cherté de la vie. Les recettes de l'Etat — qui, au mois de janvier, ne couvraient encore que le tiers des dépenses — les couvrent tout à fait et même les dépassent dans les mois suivants. Pour le mois d'avril, les recettes prévues sont de 130 millions de zloty et les dépenses seulement de 119 millions. Tous les travaux de cons-

truction projetés par différents ministères seront continués; les intérêts et l'amortissement des emprunts étrangers seront payés; les Etats-Unis sont déjà avisés de l'envoi de 500.000 dollars dus au terme d'avril. Le nombre des chômeurs, qui au mois de février avait atteint 118.000, est tombé vers la fin de mars à 112.000. La souscription aux actions de la Banque de Pologne a dépassé les prévisions les plus optimistes. L'Etat a réduit sa part à 10 %, car 90 % des actions ont été souscrites par des particuliers, à l'exclusion complète des étrangers. Les industriels ont pris 32 % des actions; les banques, 10 %; les agriculteurs, 10 %; les commerçants, 6 %; les fonctionnaires, 10 %; divers, 12 %; groupe mixte, 10 %. Le ministre appuie sur le fait que les petits agriculteurs, c'est-à-dire les paysans, n'ont presque rien souscrit; le commerce, petit et grand, n'a fait qu'un effort très faible; par contre les fonctionnaires civils et militaires ont donné plus qu'on espérait.

D'autre part, M. Karpinski, nommé président de la Banque de Pologne, a fait, le 16 avril 1924, aux représentants de la presse, sa première déclaration relative à la Banque :

« La loi qui a accordé au ministre des Finances les pleins pouvoirs et la faculté d'émettre des décrets-lois en matière financière a joué un rôle capital dans le revirement qui vient de se produire en Pologne. Si l'on compare la situation du mois de février dernier — quand le mark polonais s'effondrait avec une rapidité vertigineuse, presque d'heure en heure, menaçant de submerger toute la Pologne par l'émission de papier-monnaie, — à l'état de choses actuel, — où le mark est parfaitement stabilisé et le capital social de la Banque de Pologne couvert au delà des prévisions les plus optimistes, — on doit reconnaître l'effort vraiment héroïque qu'a fourni, au cours de ces deux derniers mois, la nation polonaise tout entière. Jusqu'au dernier moment, nous n'avons pas osé espérer que les souscriptions atteindront la quasi-totalité des actions émises, d'autant plus que l'on ne cessait, de divers côtés, de nous prédire une défaite éclatante. Les journaux allemands notamment, ont battu tous les records de « perspicacité » en disant que le nombre d'actions souscrites n'atteindrait pas 20 %.

En dépit des pronostics allemands, nous pouvons affirmer aujourd'hui que le succès de notre Banque a dépassé toutes les espérances. La nation polonaise a couvert presque 100 % du capital de la Banque, et nous avons été obligés de refuser toutes les nouvelles souscriptions qui ne cessent d'affluer.

Une ère nouvelle commence maintenant pour la Pologne : libérés du joug politique, nous devenons également libres au point de vue financier. A partir du 1er mai, les traitements des employés et les dépenses de l'Etat seront effectués en zloty, c'est-à-dire en francs-or et le mark polonais sera graduellement retiré de la circulation. »

M. Karpinski conclut en disant que l'ère des difficultés financières semble close pour la Pologne et que l'assainissement financier peut être considéré comme un fait accompli. Il a parlé avec émotion des confins polonais, de ces territoires où toutes les religions et les na-

tionalités de la République se croisent et s'enchevêtrent et qui ont manifesté un véritable enthousiasme pour les souscriptions à la Banque de Pologne. C'est ainsi que des sommes très importantes ont été envoyées de toute la Haute-Silésie, de la Poméranie, de Wilno, de la Galicie orientale et des confins de l'Est.

Un autre fait qui mérite d'être souligné est celui que les actionnaires de la Banque sont presque exclusivement des citoyens polonais, ce qui indique encore plus le caractère essentiellement national de la Banque de Pologne.

*
* *

L'Assemblée Générale Constitutive de la Banque de Pologne s'est réunie le mardi 15 avril 1924 : on peut estimer que plus de 1.600 actionnaires avaient tenu à venir voter personnellement.

M. Grabski, président du Conseil et ministre des Finances, arriva à 10 h. 45 et ouvrit immédiatement la séance, par un discours qui fut fréquemment interrompu par des applaudissements enthousiastes.

Le ministre souligna l'importance de l'acte qui se déroulait en ce moment : les membres de cette Assemblée étaient appelés à créer l'un des organismes les plus indispensables de la vie sociale, l'organisme régulateur du mouvement de la monnaie. La Banque de Pologne doit constituer l'un des piliers fondamentaux du pays.

Le ministre fait une application à la Pologne de la maxime philosophique : « On ne connaît son bonheur que quand on l'a perdu », plus que tout autre pays la Pologne est à même de savoir toute l'importance primordiale d'une saine monnaie. C'est faute de cette monnaie saine que les efforts de la nation et du gouvernement furent prodigués en pure perte. Pendant cinq ans, plus on aspirait à une saine monnaie, et plus il semblait s'agir d'une chimère impossible à atteindre. Et cependant l'effort de ces cinq années n'a pas été perdu puisque c'est grâce à lui que la Pologne possède aujourd'hui 112 millions de francs-or, sans compter la valeur du métal argent. De plus maintenant le capital-actions de la Banque a été versé — ou du moins les soldes le seront prochainement.

M. Grabski rappelle ensuite que les finances de l'Etat s'améliorent déjà : bien souvent la réserve de l'Etat en devises étrangères tomba à zéro, et dans les périodes les plus favorables ne dépassa pas quelques millions de francs-or. Aujourd'hui au contraire ses réserves en devises s'élèvent à plus de 80 millions de francs-or. D'autre part, l'emprunt étranger laissera un disponible de 60 millions.

Il en résulte qu'en additionnant l'or, le capital-actions de la Banque, les disponibilités en devises et ce solde de l'emprunt étranger, la Pologne dispose de 356 millions de francs-or; un tiers a été amassé depuis la reconstitution de la Pologne indépendante, mais les deux autres tiers ont été acquis pendant la dernière période de deux mois.

Ces déclarations soulèvent un véritable enthousiasme, facile à comprendre.

Le président du Conseil déclare que cet heureux résultat est dû à la collaboration du gouvernement et de la nation, car il était impossible à des particuliers de réaliser cette œuvre tant que les conditions indispensables n'avaient pas été remplies. Aussi la première condition du succès fut-elle que le gouvernement fît tout ce qui dépendait de lui. Il a été indispensable que le gouvernement montrât autrement que par des assurances verbales que la nouvelle institution ne serait pas soumise aux sollicitations pressantes de l'Etat, toujours désireux de se procurer de nouveaux crédits.

Pour le prouver, il a fallu que le gouvernement renonce d'avance à faire appel au secours même de l'ancienne monnaie. En d'autres termes, il était nécessaire de stabiliser enfin le cours du mark polonais et c'est ce qui a été réalisé.

Le ministre affirme qu'il est du devoir de chaque gouvernement de créer à la nation les bases nécessaires pour que l'action des particuliers puisse être efficace. Et d'ailleurs, il faut constater que la nation a fait preuve d'une grande reconnaissance pour l'action du gouvernement : ses efforts, en effet, ont donné des résultats qui ont dépassé toutes les espérances, mais uniquement parce que le gouvernement offrit des bases stables de telle sorte que son action eut la possibilité d'être fructueuse.

Le ministre rappelle qu'il y a un mois, le gouvernement examinant la question, ne pouvait croire que la souscription de 60 % du capital de la Banque de Pologne soit assurée, et il consentit certaines facilités, qui auraient parfaitement pu ne pas être accordées. Et cependant il eût été difficile de choisir un moment plus défavorable en raison des impôts très lourds à régler à ce moment. Mais il ne pouvait en être autrement, car il fallait s'assurer que l'assainissement du Trésor aurait lieu grâce à d'importants impôts et sans avoir recours aux revenus de la Banque de Pologne. Le ministre voit dans ce fait une preuve que la mentalité de la nation s'est totalement modifiée, puisque cette nation consent aujourd'hui avec facilité les sacrifices qu'elle refusait absolument autrefois. C'est le réveil de l'instinct de conservation de la nation polonaise.

La Banque de Pologne a pour mission d'assurer la saine monnaie. Donc elle profite à tous, tant à ceux qui aiment la patrie qu'à ceux qui manquent de confiance en elle, à ceux aussi qui sont mal disposés pour elle, à ceux encore qui voulaient qu'elle n'existe pas. Là sera sa grande force.

Nous sommes donc en présence d'une grande œuvre de la nation.

Pour le gouvernement, ce n'est pas un motif d'orgueil, mais c'est une chance qui lui impose de nouvelles obligations. Le monument doit être construit si solidement qu'aucun danger ne soit à même de l'ébranler. Le gouvernement ne doit donc pas chercher à plaire à la droite ou à la gauche, mais à garantir cette monnaie confiée à cette Banque.

Une harmonieuse collaboration de la nation et du gouvernement continue à être nécessaire afin d'assurer la réalisation de cette œuvre, comme elle se manifesta pour la mise sur pied de la Banque, afin

que l'on sache qu'elle n'a pas été créée pour donner des avantages à telle ou telle sphère sociale, mais pour servir la Pologne.

M. Grabski déclare qu'il est profondément convaincu que la collaboration du gouvernement et de la nation peut être obtenue pour l'avenir aussi et il estime que tous les efforts doivent être coordonnés en un plan d'action.

« C'est avec une entière confiance que je m'adresse à cette grande assemblée des fondateurs qui va accomplir aujourd'hui le premier acte de la vie de la Banque, c'est-à-dire la nomination de son Conseil d'Administration. »

Les déclarations du président du Conseil ont été accueillies par un tonnerre d'applaudissements et par les cris de « vive le président Ladislas Grabski ».

M. Stanislas Karpinski, président du Comité d'organisation de la Banque et nommé récemment président de la Banque par décret du président de la République, prend ensuite la parole. Il fait connaître que la liste pointée montre que jusqu'à 10 h. 30 il s'est inscrit 1.620 actionnaires présents dans la salle, représentant 635.400 actions et disposant de 22.652 voix. L'assemblée est donc valable. Il affirme que l'on peut être fier du résultat obtenu après une si longue période d'inflation : tout ce capital a été souscrit en deux mois et payé en or ou en dollars, c'est-à-dire en monnaie saine.

« Nous pouvons pousser le cri de la victoire et la nation a encore d'énormes réserves d'énergie, puisque la liste des actionnaires comporte plus de 50.000 noms, ce qui en fait une liste éminemment nationale. » Il dit également tout le mérite qui revient aux deux premiers actionnaires de la Banque, le président de la République et le président du Conseil.

Enfin M. Sigismond Chrzanowski rend compte de l'activité du Comité d'organisation.

Les actionnaires sont au nombre de 52.000 environ dont 7.000 ont le droit de voter, c'est-à-dire possèdent au moins 25 actions. Le Comité a vendu 820.760 actions, et le Ministère des Finances a pris le solde de 179.240 actions, de sorte que la totalité du capital est souscrite. Mais le Ministère a cédé de son côté une partie de ce portefeuille, en particulier à l'Union des Industriels mineurs à Katowice et à des fonctionnaires. L'ancienne occupation russe absorbe 69,8 % du capital, l'ancienne occupation prussienne 18,8 % et la Galicie 11,4 %. M. Chrzanowski rappelle également la répartition des souscriptions entre l'industrie, l'agriculture, le commerce, etc.

La séance se termina par la désignation des membres du Conseil d'Administration et de la Commission de Révision de la Banque de Pologne.

Ont été nommés au Conseil d'Administration : MM. Casimir Bajonski, Sigismond Chrzanowski, Alfred Falterm, Henri Grohman, Boguslaw Herse, Henri Kaden, Casimir Fudakowski, Stefan Przanowski, Roman Rybarski, Jean Eteczkowski, Thadée Tomaszewski, Joseph Zychlinski; — comme suppléants : MM. Stanislas Surzycki, Paul Geisenheimer, Edouard Natanson.

A la Commission de Révision : MM. Stanislas Lipinski, Stephan Benzef, Léopold Skulski, Romuald Mielczanski et Stephan Laurysiewicz; — comme suppléants : MM. Zenon Szczawinski, Sevérin Samulski et Thomas Kociatkiewicz.

### Questions diverses.

Le Conseil des Ministres polonais a décidé que, jusqu'au 20 juin 1924, tous les paiements pourront être effectués en zlotys ou en marks polonais, selon la proportion de 1.800.000 marks polonais pour un zloty.

A partir du 1er juillet, le mark polonais cessera d'être un moyen légal de paiement.

Les marks, non encore échangés le 31 mai 1925, perdront toute valeur.

*
* *

Le *Kuryer Polski* publie les détails suivants relatifs à la concession qui vient d'être accordée à une société britannique pour l'exploitation de la forêt de Bialowieza.

La durée de la concession est de dix ans. La superficie forestière sur laquelle s'étend la concession est de 300.000 hectares. Le droit de coupe ne saurait dépasser 720.000 mètres cubes par an. La Société s'est engagée à verser à l'Etat polonais une somme de 3 millions de livres sterling, divisée en plusieurs tranches; la première sera versée au mois de décembre 1924. En outre, la société devra payer à part les moyens de communications qu'elle utilisera et employer un personnel exclusivement polonais.

*
* *

D'après les renseignements publiés par les journaux au sujet de la construction d'un port indépendant polonais à Gdynia par un consortium industriel franco-polonais, les travaux dureront cinq ans et devront commencer par la construction d'un bassin intérieur d'une profondeur de 10 mètres et par un avant-port dont le bassin mesurera 8 m. de profondeur. Après deux ans de travaux, un port de 600 mètres de longueur devra être terminé et mis en exploitation. La durée totale des travaux ne pourra dépasser huit ans et des ingénieurs et ouvriers polonais devront y être employés.

*
* *

D'après des informations envoyées de Washington à Varsovie, et que nous reproduisons à titre documentaire, les pourparlers polono-américains en vue d'un emprunt commenceraient au courant de l'été prochain. On réglerait d'abord la question de la dette de guerre polonaise aux Etats-Unis qui s'élève à 150 millions de dollars. On se propose de régler cette question d'après les mêmes principes qui ont été adoptés pour régler les dettes de guerre britanniques. Une

fois cette question liquidée, on aborderait la discussion sur un emprunt à accorder à la Pologne et dont le montant s'élèverait à 800 millions de dollars.

## II. — COMMERCE EXTÉRIEUR

### Réglementation du commerce extérieur.

*France.*

Une loi du 19 avril 1924, publiée au *Journal Officiel* du 24 avril 1924, modifie de la manière suivante divers droits à percevoir dans les chancelleries diplomatiques et consulaires de la France à l'étranger.

*Certificats d'origine ou de vérification.* Délivrance, visa ou légalisation de ces certificats : par acte, visa ou légalisation : 20 fr. français.

Le ministre des Affaires étrangères est autorisé à conclure et à mettre en vigueur des accords de réciprocité entraînant soit la gratuité, soit une réduction de taxe pour les certificats d'origine.

*Factures consulaires.* Visa ou légalisation : 12 francs français.

L'observation ci-dessus s'applique également aux factures consulaires.

*
* *

Une loi du 17 mars 1924 a modifié la loi du 18 mars 1919 sur l'immatriculation au registre du commerce. Elle a dispensé les commerçants assujettis à l'immatriculation de l'obligation où ils se trouvaient précédemment de mentionner sur les annonces qu'ils font insérer dans les journaux l'indication du tribunal de commerce où ils sont immatriculés et le numéro de leur immatriculation au registre analytique du registre du commerce.

Ces mentions doivent continuer à figurer sur les factures, lettres, notes de commande, tarifs et prospectus.

*
* *

Un décret du 20 avril 1924 maintient exceptionnellement jusqu'au 31 juillet 1925 inclus le tarif de 10 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes en faveur des journaux et écrits périodiques du régime international expédiés directement par les éditeurs.

*Pologne.*

Un arrêté du ministre du Trésor et du ministre de l'Industrie et du Commerce en date du 1er mars 1924, publié au *Dziennik Ustaw* du 10 avril 1924 (n° 31, pos. 312), institue un droit de sortie sur les peaux de lièvres et de lapins non préparées (n° 56, p. 1 du tarif douanier polonais).

Ce droit est fixé à 60 % du bénéfice de l'exportateur.

A. Merlot.

# LA VIE INTELLECTUELLE

## L'enseignement public en Pologne

La question de l'enseignement en Pologne est, à l'heure actuelle, une des plus brûlantes. Après avoir accompli l'œuvre gigantesque de sa reconstitution économique et financière, œuvre qui vient de se parachever par l'ouverture de la Banque d'émission et l'introduction d'un nouveau signe monétaire, le *zloty*, œuvre qui est enfin le digne couronnement de l'immense effort entrepris, il y a six mois, par le président du Conseil, *M. Ladislas Grabski*, l'Etat polonais va s'appliquer à résoudre, pour le plus grand bien de ses ressortissants, le problème de l'enseignement.

La presse s'attache à démontrer l'importance de ce problème et à en indiquer les principaux aspects. Il se complique évidemment par la situation anormale dans laquelle se sont trouvées les différentes parties de la Pologne dans la longue période de captivité qui a précédé sa libération définitive.

Cette situation variait évidemment, selon les différents régimes scolaires imposés par les gouvernements ennemis. Partout, sauf en Petite-Pologne (Galicie) qui bénéficiait d'une certaine autonomie, les conséquences de ces régimes furent tout bonnement désastreuses. Malgré les efforts des classes cultivées et de nombreuses organisations qui s'étaient fondées pour instruire le peuple, le nombre des illettrés était énorme au moment où la Pologne reconquit son indépendance.

D'après une statistique récemment publiée par la revue *Oswiata Polska* (l'Enseignement polonais), organe du Comité central des associations d'enseignement public, le chiffre de ces illettrés atteignait 13.000.000. D'autres évaluations sont légèrement plus optimistes. D'après elles, on ne compterait en Pologne que 12.000.000 d'illettrés. Il est à noter que cette statistique désastreuse porte sur toute la population de l'Etat polonais, y compris les minorités nationales, principalement dans les confins de l'Est, qui représentent, à elles seules, 50 % du chiffre total des illettrés.

Il en résulte donc la nécessité de diriger, avant tout, l'attention principale des organes intéressés sur cette partie du territoire polonais où le nombre des illettrés est le plus considérable. Cette question a été, d'ailleurs, déjà soulevée à plusieurs reprises, à la commission d'enseignement de la Diète. Elle fait partie du programme général que le Parlement polonais élabore actuellement pour réorganiser l'administration des confins et les doter d'un système scolaire qui puisse efficacement combattre les effets désastreux occasionnés par le chiffre écrasant d'illettrés qu'a légué à la Pologne l'ancienne administration russe.

Toutefois, comme le font remarquer, à juste titre, certains journaux, l'œuvre de l'enseignement ne doit pas être exclusivement à la charge du gouvernement. L'initiative privée doit incontestablement continuer à y jouer le rôle qui lui échut en partage avant la reconstitution de l'Etat polonais.

L'absence, à cette époque, d'organes officiels polonais pouvant veiller à l'instruction du peuple avait provoqué la naissance de toute une série d'organisations qui, comme nous l'avons indiqué plus haut, avaient pris l'affaire en mains. Or, depuis la libération de la Pologne, l'activité de ces organisations semble s'être sensiblement ralentie.

La revue *Oswiata* rappelle les déclarations que vient de faire récemment, à ce sujet, le président du Conseil, *M. Grabski*. En faisant part des importantes réductions que, pour des raisons d'économie, il a jugé nécessaire d'introduire dans le budget du ministère de l'Instruction publique, il attire l'attention sur le rôle que la nation doit jouer dans cette œuvre importante. L'Etat, à lui seul, n'est pas capable de la mener à bout. Il faut que le public s'y intéresse. Or, déclare-t-il, on remarque plutôt une certaine indifférence, à ce sujet, dans les milieux qui, avant la guerre, manifestaient dans ce domaine une vive activité. C'est une situation anormale qui doit prendre fin. Le public doit cesser de se désintéresser d'un problème à la solution duquel il est nécessairement appelé à contribuer puissamment.

Dans un article, au sujet de la fondation *Mianowski*, un des plus grands écrivains polonais de l'heure actuelle, *Stefan Zeromski*, développe la même thèse que *M. Grabski*. Il cite l'exemple de l'Angleterre, dont le gouvernement, pourtant si large dans l'attribution de secours matériels à différents travaux et œuvres, au caractère culturel, a été forcé, après la guerre, de restreindre sensiblement son concours, pour des raisons d'économie. Or, le public anglais, malgré les nombreuses charges fiscales que lui imposa, après la guerre, le Trésor, n'hésita pas à lui venir en aide, dans le domaine de l'enseignement, et suppléa, par d'abondantes subventions, à celles que le gouvernement avait été forcé de supprimer.

La revue *Oswiata Polska* fait également remarquer que, dans les pays anglo-saxons et scandinaves, ce sont, en général, des organisations autonomes, et non le gouvernement, qui s'occupent de l'enseignement. Sans compter l'Angleterre et l'Amérique, où c'est un fait courant, le Danemark possédait, en 1920, jusqu'à 61 universités populaires entretenues par des organisations privées, sous le contrôle de l'Etat.

En Pologne, l'aide officielle est manifestement insuffisante. Les cours pour illettrés organisés par le ministère de l'Instruction publique ont été suivis, en 1920-21, par 19.710 personnes et en 1921-22 par 23.983 personnes.

L'intervention de l'initiative privée s'impose, par conséquent, et il faut espérer que le public polonais s'empressera de répondre à

l'invitation que lui adresse le président du Conseil soutenu d'une façon si éloquente par la presse de tous les partis.

### Le jubilé de Paul Sosnowski

Le 8 mars, *M. Paul Sosnowski*, président du comité central de l'Association des professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur, et directeur de l'Institut national pédagogique, fêtait le quarantième anniversaire de son activité pédagogique et scientifique. On peut dire que toute la Pologne, consciente de l'importance de la question de l'enseignement, s'est associée à l'hommage qui a été apporté à *M. Paul Sosnowski*, à l'occasion de cet anniversaire.

Comme s'il tenait à souligner l'importance de l'initiative privée dans cette œuvre immense que fut la lutte contre l'obscurantisme dans la Pologne d'avant-guerre, le pays a tenu à manifester ses sympathies unanimes au travailleur dévoué que fut *M. Paul Sosnowski*.

A l'époque, dont nous avons parlé plus haut, où dans la partie de la Pologne soumise à la domination russe, seule, l'initiative privée avait en mains l'enseignement du peuple, l'école russe ayant un caractère nettement antipolonais, *M. Paul Sosnowski* fut un des principaux travailleurs qui se consacrèrent à cette œuvre ingrate, étant donné l'hostilité des autorités russes, mais combien profitable au bien du pays.

Ce fut un travail silencieux, accompli dans des écoles libres, à peine tolérées par le gouvernement russe et où, pour s'acquitter dignement de sa tâche, il fallait truquer les programmes officiels, afin de consacrer à la langue et à l'histoire polonaises un nombre plus considérable d'heures que celui, bien insuffisant, qui était prévu par les règlement gouvernementaux. Ce fut un travail encore plus méritoire qui avait lieu dans des conditions encore plus difficiles, nous voulons parler de l'école volante de ces « complets », groupements d'élèves se réunissant tantôt dans un salon, tantôt dans un autre, sous la menace éternelle d'une incursion de la police. *Paul Sosnowski* fut l'âme de cette université clandestine et y rendit des services sans nombre.

Son activité fut éloquemment retracée dans une série de discours prononcés, au cours de la manifestation publique organisée le jour de son anniversaire.

En dehors des autorités, du ministre de l'Instruction publique et de son adjoint, de l'inspecteur d'académie de la circonscription de Varsovie, de nombreuses délégations venues des différents coins de la Pologne assistaient à cette touchante cérémonie.

Il nous est difficile de reproduire toutes les paroles empreintes de la plus profonde sympathie pour *Paul Sosnowski* qui furent prononcées à cette occasion. L'hommage unanime de la nation trouva son expression la plus vibrante, dans le magnifique discours prononcé par *M. Jan Zidler*, au nom du comité d'organisation. Collaborateur de *Paul Sosnowski* et témoin oculaire de l'œuvre accomplie par lui, *M. Jan Zidler* retraça, dans des paroles éloquentes, le mar-

tyrologe des pédagogues polonais sous la domination étrangère. Ce fut le procès de tout le régime russe et sur ce fond tracé de main de maître apparaissait la noble figure de *Paul Sosnowski* luttant avec une ténacité indomptable contre toutes les tentatives de russification dont la Pologne était constamment l'objet. Dans ces heures d'épreuves les plus dures pour la population polonaise où, selon les paroles de *M. Jan Zydler*, les satrapes russes se flattaient d'avoir planté un poignard dans le cœur de la Pologne et rêvaient de voir les mères polonaises endormir leurs enfants en leur chantant des berceuses russes, *Paul Sosnowski* et ses confrères polonais de l'enseignement se dressèrent, comme un seul homme, à la défense de leur langue maternelle. Ils luttèrent jusqu'au bout et eurent la joie de voir leurs efforts couronnés de succès. « *Paul Sosnowski* a bien mérité de la patrie », s'écria, en terminant, *M. Jan Zydler*, et les applaudissements chaleureux qui accueillirent cette vibrante allocution furent la meilleure preuve que toute l'assistance et, avec elle, la Pologne tout entière partageaient cette opinion.

Paul KLECZKOWSKI.

---

## LIVRES ET PÉRIODIQUES

Mercure de France (1er mars). — Z.-L. Zaleski : *Lettres polonaises.*

M. Venceslas Berent a été parfois surnommé le « Flaubert polonais ». C'est un écrivain de haute valeur, dont aucune œuvre n'a encore été, je crois, traduite en français. La chronique que lui consacre M. Zaleski permet toutefois de se faire une idée claire de ce romancier qui est aussi un artiste et un poète.

C'est un roman intitulé *Prochno* (la Vermoulure), publié en 1903, qui attira sur M. V. Berent l'attention du grand public et des lettrés. « Un immense trésor d'observations, d'émotions et de réflexions accumulées pendant de longues années, note M. Zaleski en une heureuse formule, semble brusquement dilapidé dans ce roman avec une frénésie incomparable : tout l'or de l'expérience morale et artiste jeté dans un brasier de passions hétéroclites se mue en une déliquescence fulgurante ». La donnée essentielle de ce roman était l'opposition de l'art et de l'ordre moral, le premier devenant un dissolvant des forces vitales de l'homme et de la société.

Après *la Vermoulure*, vint *le Blé d'hiver* (Ozimina), étude de la société varsovienne d'avant la guerre, tableau de mœurs et de caractères qui constitue une satire impitoyable où l'on perçoit cependant l'espoir d'un meilleur avenir.

Le dernier ouvrage de M. V. Berent, *les Pierres vivantes* (Zywe Kamienie), a surtout retenu l'attention du pénétrant critique du *Mercure*. C'est une reconstitution du moyen âge polonais, dont les spécialistes « attestent qu'elle est minutieusement, méticuleusement

ajustée aux faits et conforme aux plus récentes données de la science ». Au centre du roman se pose encore le problème de l'art : l'art qui justifie l'existence, l'art rédempteur de la vie.

Je possède trop imparfaitement la langue polonaise pour pouvoir lire moi-même les œuvres de M. Berent et par conséquent faire exactement la critique de la critique de M. Zaleski. Je ne puis cependant m'empêcher d'être frappé de l'esprit de compréhension large et sympathique que je retrouve toujours dans ces trop rares chroniques, consacrées par M. Zaleski aux lettres polonaises. Cet écrivain, qui est aussi un musicien et un poète, possède une sensibilité très riche qui lui fait tout sentir et comprendre. Doué d'un sens critique très aigu, d'un esprit d'analyse très fin, il s'efforce à toujours mettre en lumière le bon et le beau côté des œuvres qu'il étudie et qu'il présente. Cela ne l'empêche point d'être sévère quand il le faut, mais il l'est sans joie, à la différence de tant d'autres. C'est un de ces esprits comme on en rencontre trop peu souvent et dont on lit toujours les écrits avec autant de plaisir que de profit.

Revue contemporaine (15 mars). — Thomas Greenwood : *L'Angleterre et les Soviets.* — J.-O.-C. : *Lettre de Prague.*

On ne lira pas sans fruit l'exposé que fait M. Greenwood de l'attitude qu'observa depuis 1917 le Labour party à l'égard des Soviets. J'en noterai surtout une page fort instructive consacrée au rappel des agissements des travaillistes pour empêcher tout secours à la Pologne envahie. J'ajoute tout de suite qu'il ne faudrait pas se méprendre sur la leçon à tirer de cette page d'histoire : politique du Labour party dans l'opposition, et politique du Labour party au pouvoir, cela fait deux.

Dans le même numéro, une courte lettre de Prague consacrée aux relations polono-tchèques. L'auteur ne se dissimule point les difficultés d'un rapprochement entre des peuples de tempérament si différent et qu'outre les petites raisons maladroitement multipliées par le traité de Versailles, tant de causes plus profondes peuvent contribuer à séparer. A noter que ces constatations sont faites sans parti pris.

Revue d'économie politique (novembre-décembre 1923). — Zdzislaw Ludkiewicz : *La question agraire en Pologne.*

On sait que dès avant la guerre, le régime agraire des trois tronçons de la Pologne présentait un trait commun : la tendance accentuée au morcellement des grands domaines et au développement de la petite propriété. Depuis la reconstitution de la Pologne, cette tendance n'a fait que se développer et le désir d'acquérir de la terre s'est manifesté de plus en plus aussi bien chez les intellectuels et les ouvriers que chez les paysans. Il en résulte, aujourd'hui que la réforme agraire est entrée dans le domaine des faits, que la Pologne a trop de candidats à la propriété de la terre. Sur ceux-ci, M. Lud-

kiewicz donne d'intéressants renseignements dont je transcrirai l'essentiel :

En Pologne, presque tous les petits propriétaires sont assez bien outillés pour diriger leurs fermes de manière indépendante; il leur faut, pour coloniser, obtenir une quantité suffisante de terres, mais à crédit. La force économique du petit propriétaire consiste principalement dans le fait qu'il possède son propre cheptel, ses propres semences et sa subsistance, de plus il est propriétaire d'un petit terrain et de bâtiments. En cas d'achat de terre dans un autre endroit, il peut les vendre et obtenir une somme assez élevée.

On objecte souvent en Pologne que les petits propriétaires étant peu cultivés, souvent illettrés, sont peu qualifiés pour être de bons agriculteurs. Evidemment, transportés dans un pays de grande culture agricole, ils n'en seraient pas capables. Mais dans les conditions primitives, ces petits propriétaires peuvent vivre... Il connaît son métier pratiquement et toute la technique agricole. Transporté dans de nouvelles conditions, il écoute volontiers des conseils. Il a en outre une qualité inestimable, recevant à crédit un terrain qui pour lui est considérable, le colon devient comme tout autre paysan polonais un être extrêmement laborieux et économe...

Les aptitudes du prolétariat agricole sont beaucoup moins sérieuses, elles ont une valeur économique très faible... Les aptitudes des émigrants rapatriés et des agriculteurs de métier, mais sans terre, sont très hétérogènes, la plupart des gens de cette catégorie possèdent des capitaux, des connaissances techniques très étendues ou l'expérience des fermes américaines. Certains d'entre eux cependant, peuvent avoir seulement des capitaux et le désir d'acquérir de la terre sans avoir de connaissances techniques, d'autres comme les instructeurs, les professeurs d'écoles agricoles peuvent être qualifiés techniquement et moralement, sans disposer de moyens pécuniaires.

Comment le législateur et le gouvernement s'y sont pris pour utiliser dans la mesure du possible ce matériel humain, c'est ce qu'établit la suite de cet excellent exposé. En général la question de la réforme agraire est assez mal connue en France; le remarquable article que M. Ludkiewicz publie sur ce sujet dans la *Revue d'Economie politique* n'aborde pas l'examen de la question de principe que pose la conception de la réforme agraire, mais il apporte les renseignements les plus précis sur la législation et son application. Là-dessus, il y a dans cette étude toutes les données qu'on peut avoir besoin de connaître à l'étranger. Ce n'est point un travail de vulgarisation, mais un exposé clair et précis, construit avec toute la méthode scientifique qu'on est en droit d'attendre du savant professeur à l'Ecole supérieure d'agriculture de Varsovie. Depuis le moment où cette étude a été écrite, M. Ludkiewicz est devenu Ministre de la réforme agraire dans le cabinet de M. Grabski, ce qui achève de donner une valeur toute particulière à son article.

HENRI DE MONTFORT.

*Accusé de réception.*

BULLETIN DE STATISTIQUE ET DE LÉGISLATION COMPARÉE (décembre 1923). — *Le projet de budget de 1924 en Pologne.*

L'EUROPA ORIENTALE (31 mars 1924). — I.-W. KOSMOWSKA : *La Polonia durante la*

*guerra mondiale. — Rassegna économica : Condizioni économiche della Polonia.*

Eugène Ladnoff. — *Les Protocoles de Ludendorff, Stinnes, Tchitchérine* (Une brochure de 40 pages, éditée par le Comité National blanc-russien, Varsovie, 1923).

Lux (avril 1924). — Commandant Haillot : *Le libéralisme de l'esprit national polonais dans l'histoire.*

Adam Mickiewicz. — Chefs-d'œuvre traduits par lui-même et par ses fils, avec une notice sur la vie de l'auteur, par Ladislas Mickiewicz (Un vol., in-12, 445 pages, éditions Bossard, 43, rue Madame, Paris, 1924).

Le Monde Nouveau (1er-15 avril 1924). — Michel Merlay : *La Poésie poolonaise de tout à l'heure.* — Poèmes (traduits du polonais) de Gustaw Danilowski, Jan Kasprowicz, Marya Kasterska, Tekla Knoll-Wiltig, Marya Konopnicka, Kazimierz Przerwa-Tetmajer, Wanda Melcer Rutkowska, Léopold Staff, Tuwim, Stanislaw Wyspianski (Mlle Léonia Knoll a traduit les neuf poèmes suivants : *Le Navire, Salomé, Ne réveille pas le cœur, Chants de la nuit, Les Crimes, En souvenir, Tu m'es lointaine, O que je suis gai, Dans les mondes inconnus).*

La Revue Bleue (5 avril 1924). — Stéphane Aubac : *Pologne; ce que peut faire un bon ambassadeur.*

La Vie des peuples (janvier 1924). — Edouard Woroniecki : Résumé en langue française des articles suivants publiés dans diverses revues polonaises : Delta : *La Pologne actuelle;* Divers : *Les chemins de fer polonais;* S. Kot : *Le cent cinquantième anniversaire de la création du premier Ministère de l'Instruction Publique en Pologne;* abbé Machaj : *Les émigrés polonais en France et leurs besoins religieux et intellectuels.*

La Vie des peuples (février 1924). — Edouard Woroniecki : résumé en langue française d'un article publié dans *Przeglad Warszawski* par Elsenberg sur *Claudel en Pologne.*

La Vie des peuples (mars 1924). — Edouard Woroniecki : Résumé en langue française des articles suivants publiés par diverses revues polonaises : abbé J. Wasilewski : *L'orthodoxie grecque en face du bolchevisme;* comte A. Skrzynski : *La situation politique générale de la Pologne;* A. Zagorski : *L'état actuel du théâtre polonais;* Dr S. Rygiel : *Une année à la bibliothèque publique de Pétrograd;* M. Grazynski : *L'industrie de la Haute-Silésie polonaise.*

Statuts de la Banque de Pologne (traduction française). — Une brochure de 35 p., Imprimerie de la Polska Krajowa Kasa Pozyczkowa, Varsovie, 1924.

---

## L'EXPOSITION DES ARTISTES POLONAIS A L'ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE

Qu'on ne s'y trompe pas. L'exposition permanente qui vient d'être inaugurée à « France-Pologne » n'a pas pour but de nous présenter l'art polonais sous ses aspects divers. Cela demanderait un effort et des conditions spéciales qui dépasseraient les moyens dont pouvaient disposer les organisateurs. Leur tâche est plus modeste sans être pour cela moins utile. Elle consiste à faciliter au public la connaisance pratique des œuvres de tous les artistes polonais habitant Paris et dont les envois dispersés dans les grands salons et dans les expositions privées, échappaient souvent à l'attention des amateurs curieux des manifestations de l'art polonais.

Il aurait été sans doute préférable de nous faire cette présentation d'après un plan raisonné; par groupes plus ou moins affiliés à tels programmes et à telles doctrines artistiques ou bien encore par

sujet (paysages, portraits, natures mortes, tableaux de genre, etc.). Des difficultés purement techniques s'y opposèrent. Aussi sans insister davantage, notons seulement que la diversité parfois quelque peu inattendue des œuvres exposées, s'explique par le dessein des organisateurs qui ont voulu fonder pratiquement une sorte de petit Salon des Indépendants polonais.

En effet tous les genres et presque toutes les écoles, se coudoient ici.

*Peinture.* — La peinture évidemment tient la première place.

Un des maîtres de la vieille école réaliste et batailliste, *M. W. Kossak*, présente une esquisse de son célèbre portrait du maréchal Foch. Rayonnante d'intelligence, la figure du chef illustre des armées alliées nous frappe par la puissance de son expression volontaire et martiale. Les mêmes qualités d'aisance et de naturel, nous les retrouvons dans sa *jeune amazone à cheval* avec un type bien polonais. A côté de M. Kossak, nous pouvons examiner avec une sympathique curiosité les deux envois de *M. Czyzewski* qui réalise une sorte de symbiose entre les tendances extrémistes de la peinture contemporaine et l'art populaire. Son portrait de M. S.-P. Koczorowski composé dans l'esprit d'un primitivisme un peu trop conscient n'a pas évité certaines déformations de détail voulues. Pris dans l'ensemble, c'est tout à fait expressif. Sa nature morte se détache par la violence réfléchie des couleurs et par la raideur de son dessin. *Mme M. Muter* peint avec sa maîtrise et sa vigueur habituelles un coin des berges de la Seine, illustration frappante de la nature qui communie avec le travail humain. J'ai dit ailleurs tout le bien que je pense de la peinture de *M. W. d'Erceville* (1). Une fusion délicate du fond en couleurs inédites fait ressortir davantage la matière précieuse et vivante de ses fleurs. Une vue des lagunes vers la S. Maria della Salute à Venise par *Mme d'Erceville* s'approprie, grâce à sa vision précise et non sans personnalité, les enseignements des maîtres marinistes. Une silhouette de jeune fille en profil de *M. E. Zak* a beaucoup de charme un peu maniéré mais réel. *M. Zawadzinski* témoigne de ses qualités de coloriste dans un nu et dans une esquisse pour le portrait d'une dame : tonalités moelleuses, chaudes et discrètes. Les fleurs de *Mlle Z. Piramowicz* ont une valeur décorative incontestable. Son paysage nous rappelle de loin une estampe japonaise par la jolie minutie avec laquelle l'artiste distribue les tâches et les détails linéaires de son tableau. *M. Samlicki* poursuit son étude de reconstruction d'un paysage en des plans clairement établis et limités par des zones colorées, vives et simples. *M. Marylski* s'attache avec succès à bâtir ses paysages en masses plastiques de couleur : il néglige peut-être sciemment les reliefs et les volumes. *M. Rouba* nous donne une série d'intérieurs d'églises, de silhouettes de huttes lithuaniennes, de paysages, le tout maintenu en tons sombres ou neutres avec un visible effort vers la notation des valeurs architectoniques du sujet. *M. K. Z(ieleniewski)*, à côté d'un

(1) Voir *la Pologne* du 15 mars 1924.

petit paysage et d'une ébauche très agréable comme coloris et fraîcheur de notation directe, a exposé une nature morte non dépourvue de qualités plastiques. Il y a traité toutefois la composition en tant que coloris avec une égalité par trop uniforme. Deux « marines » de *Mme Z. S(zymberska)* d'une écriture un peu hâtive, stylisées avec goût. *M. Pajak*, si nous comparons ses envois à l'exposition des anciens élèves de l'Académie Ranson, est incontestablement en progrès. Ses fleurs sont tout à fait agréables et bien dessinées. Nous aimons moins ses deux jeunes filles d'une facture académique, peu personnelle.

*Art graphique, Art décoratif.* — Notons d'abord trois eaux-fortes de *M. Rubczak* (rues, églises) qui témoignent d'une véritable maîtrise chez ce graveur puissant, en même temps un beau peintre. Nous avons vu déjà ces pointes sèches de *M. K. Brandel* au Salon d'Automne. La finesse pleine de force de son dessin et sa séduisante sensibilité artistique lui conquièrent nos suffrages, si même nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec lui au sujet de la composition de la syrène-armes de Varsovie. Nous constatons dans une abondante série des « blanc-noir » de *Mme Adamska-Rouba* une grande habileté de dessin et des qualités réelles de composition et de mouvement. Nous y aimerions pourtant un accent plus personnel, une émancipation plus effective des maîtres de la gravure contemporaine. Plus typiques sont ses illustrations en couleur pour les livres d'enfants conçues dans un style populaire par des procédés de simplification très vivante. En cela comme dans ses bâtiks à motifs populaires gentiment composés et d'un noble choix de tonalités colorés, Mme A. R. est bien polonaise. L'artiste se doit de ne suivre dans son art décoratif que le génie de sa race et non pas les formes consacrées par la tradition. Et nous sommes en droit de le demander à Mme Adamska-Rouba qui, dans une série de jolies aquarelles, nous a donné des preuves plus indépendantes de son talent. Enfin *Mlle Lubecka* expose quelques poupées bien gentiment habillées.

*Sculpture.* — Last not the least, la *sculpture* est la moins représentée à l'exposition. La raison en est simple. La « topographie » locale la réduisait à une place très restreinte. Cependant tous ces envois sont très intéressants. Une tête et un paysan, par *M. Biernacki*, sculptés vigoureusement, portent fièrement tous les signes indestructibles de leur race polonaise comparable par la technique à Meunier. *M. F. Black* expose un garçonnet et une jeune fille nue. Une impression de charme s'en dégage — là enfantin, ici voluptueux — qui avec un plein épanouissement de l'harmonie sculpturale est si caractéristique de cet artiste. Une file de soldats de Haller par *M. de Puget* a beaucoup de fougue et de mouvement rendus dans une composition heureuse.

Edouard Woroniecki.

# INFORMATIONS DIVERSES

La Chambre de Commerce franco-polonaise de Paris s'est réunie le mardi 15 avril 1924 sous la présidence du prince André Poniatowski : M. Chlapowski, ministre de Pologne à Paris, avait tenu à assister à cette séance, au cours de laquelle M. de Gontaut-Biron, attaché commercial de France à Varsovie, a fait un exposé intéressant et documenté sur la situation économique de la Pologne.

M. de Gontaut-Biron présenta d'abord la Pologne sous l'aspect agricole, car « qui dit Polonais dit agriculteur ». Quarante pour cent de la terre sont cultivés en seigle et en blé. Sa production en sucre atteint annuellement 200.000 tonnes et celle en pommes de terre est telle qu'elle place la Pologne au deuxième rang des pays producteurs. Sa richesse forestière — 9 millions d'hectares — est immense et sa richesse industrielle tient plus particulièrement à sa houille. La Pologne extrait annuellement 32 millions de tonnes de charbon alors que les besoins de son industrie n'excèdent pas 16 millions. Quant à ses ressources en pétrole, la production a atteint, en 1923, 600.000 tonnes environ. Le textile tient une place fort importante dans l'économie nationale et Lodz est une des villes qui vient au premier rang des grandes cités textiles du monde. Sur cinq cent mille habitants, elle compte cent mille ouvriers du textile. Enfin, la Pologne développe son industrie sidérurgique pour subvenir à ses besoins, bien que son minerai de fer ait une teneur trop faible et qu'elle soit dans l'obligation de faire appel à l'importation. Après avoir indiqué dans quelles proportions — qui atteignent souvent 50 % — le capital français est représenté dans ces diverses industries, M. de Gontaut-Biron étudia le problème financier. Qu'il suffise pour montrer sa gravité d'indiquer les chiffres suivants : en 1919, 1 franc français valait 4 marks polonais; en 1924, 1 franc français vaut 500.000 marks polonais. Des mesures énergiques ont été prises et en janvier 1924 fut votée la loi dite d'assainissement qui permettra à la Pologne d'instituer une monnaie nationale. L'effort fiscal a été merveilleux et a permis de rétablir la situation. Mais par suite de cette valorisation, le prix de la vie a considérablement augmenté et les importations — contrairement à ce qui se passait antérieurement — s'intensifient alors que les exportations diminuent. La convention franco-polonaise ne répond plus, de ce fait, aux nécessités actuelles. M. de Gontaut-Biron laissa entendre, qu'à la suite de pressantes démarches, elle allait être modifiée dès la transformation du tarif douanier polonais qui comprendra huit cents numéros.

Le commerce franco-polonais se développe, d'autre part, considérablement; exemple : dix wagons par mois en 1922, alors que pour 1923 le chiffre mensuellement atteint est de trois mille wagons. Les exportations de la Pologne pour la France intéressent surtout l'industrie du bois.

M. de Gontaut-Biron a vivement engagé les commerçants et industriels français à porter leurs efforts sur le marché polonais.

En terminant, il a signalé que la voie maritime Dunkerque-Gdynia, semblait être la plus avantageuse pour commercer avec la Pologne.

Cet exposé a été suivi avec la plus vive attention par l'auditoire.

Dans une belle et vibrante allocution, M. le ministre Chlapowski affirma ensuite sa volonté de développer largement les rapports économiques franco-polonais, qui sont appelés à compléter et à consolider l'alliance politique des deux pays.

Pour terminer, le conseiller commercial de la Légation de Pologne à Paris, M. François Dolézal, fournit une série de précisions sur la situation actuelle des relations commerciales franco-polonaises.

*
* *

Nous avons appris avec un profond regret la mort du prince Roland Bonaparte, membre de l'Institut, décédé le lundi 14 avril 1924, après une longue maladie.

Le prince Roland Bonaparte, qui faisait partie du Comité d'honneur de l'Association France-Pologne, a toujours manifesté le plus grand attachement à la cause franco-polonaise.

*
* *

M. Rondet-Saint, directeur de la Ligue Maritime et Coloniale, se rendra prochainement en Pologne, où il étudiera sur place la question des relations maritimes franco-polonaises.

*
* *

M. Georges Lasocki, consul de Pologne à Paris, est nommé consul général; nous sommes heureux de lui adresser nos sincères félicitations.

*
* *

Nous avons précédemment signalé les belles manifestations franco-polonaises, qui ont eu lieu au cours de ces dernières semaines à Béthune, Nœux-les-Mines, Lille et Cambrai : les informations, qui nous ont été apportées depuis par la presse locale, soulignent le grand succès obtenu par ces réunions, auxquelles M. Raymond Le Landais, avocat à la Cour d'appel de Paris, avait donné son précieux concours.

Toutes les manifestations ont été organisées par Mlle Nelly Eynols, qui depuis cinq ans déjà dépense un zèle ardent et intelligent en faveur de la Pologne, et qui ajoute encore à l'éclat de ces réunions par son grand talent de cantatrice.

*
* *

Sur l'invitation de l'Université de Paris, M. Marcel Handelsman, professeur à l'Université de Varsovie, agréé à l'Université de Paris, traitera de : *l'Influence des idées françaises sur l'évolution de la*

*pensée politique moderne en Pologne* (en 6 conférences) à l'Amphithéâtre Edgar-Quinet, à la Sorbonne, aux dates ci-après :

1re conférence. — Napoléon et la Pologne : vendredi 9 mai à 14 heures et demie.

2e conférence. — Benjamin Constant, les Doctrinaires et le Libéralisme polonais : lundi 12 mai, à 14 heures et demie.

3e conférence. — Le Romantisme politique en France et en Pologne et la Révolution de 1830 : vendredi 16 mai, à 14 h. et demie.

4e conférence. — Les Origines de la Démocratie moderne en Pologne : l'Emigration polonaise en France. Le Ferment français : Saint-Simon, Fourier, Lamennais : lundi 19 mai, à 14 h. et demie.

5e conférence. — Les Origines de la Démocratie moderne en Pologne : La nouvelle génération démocratique en Pologne après 1840 : vendredi 23 mai, à 14 heures et demie.

6e conférence. — Le Prince Czartoryski et le Parti conservateur polonais : Les origines de l'Insurrection de 1846 : lundi 26 mai, à 14 heures et demie.

D'autre part, M. le professeur Handelsman dirigera des exercices pratiques à l'Institut d'Etudes Slaves, 9, rue Michelet, sur les sujets suivants et aux dates ci-après : 1° principaux courants de la science historique polonaise : jeudi 15 mai, à 20 h. 45; 2° Instruments de travail historique en Pologne, jeudi 22 mai, à 20 h. 45; 3° Les tendances actuelles de la science historique en Pologne : mercredi 28 mai, à 20 h. 45.

*
* *

L'Union des Anciens Combattants polonais dans les armées alliées en France a pris l'initiative d'un service, qui sera célébré le vendredi 9 mai 1924, à 11 heures précises, en l'église de l'Assomption (263 *bis*, rue Saint-Honoré), à la mémoire des héros polonais, tombés au champ d'honneur, près d'Arras, le 9 mai 1915.

La cérémonie sera présidée par S. E. le cardinal Dubois, archevêque de Paris.

Une allocution sera prononcée par M. l'abbé Beaussart, premier aumônier du Collège Stanislas.

*
* *

Le maréchal Foch a accepté la présidence d'honneur de l'Union des Anciens Combattants polonais dans les armées alliées en France.

*
* *

Le samedi 26 avril 1924, les Conseils d'Administration de l'Association France-Pologne et de la Chambre de Commerce franco-polonaise de Paris ont reçu, au siège social de ces deux organisations, M. Alfred Chlapowski, ministre de Pologne en France.

M. J. Noulens a souhaité la bienvenue au nouveau ministre, qui a remercié dans une allocution émue. Puis, MM. André Ménabréa et Alexandre Merlot ont exposé, respectivement, les buts, les méthodes et les moyens de l'Association France-Pologne, de la Chambre

de Commerce franco-polonaise de Paris, et de leur organe commun, *la Pologne*.

*
* *

Le samedi 3 mai 1924, à 14 heures et demie précises, l'Association France-Pologne organise, en l'honneur de la Fête nationale de la Pologne, une grande manifestation qui sera placée sous la présidence du maréchal Foch, et qui aura lieu dans le Grand Amphithéâtre de la Sorbonne.

Des discours seront prononcés par MM. J. Noulens, ambassadeur de France, président de l'Association France-Pologne; Dal Piaz, président de la Compagnie Générale Transatlantique; le maréchal Foch; Alfred Chlapowski, ministre de Pologne en France.

Mme Marthe Bouvaist-Ganche et Mlle Nelly Eynols donneront leur concours à cette manifestation.

On trouve des cartes à l'Association France-Pologne, 5, rue Godot-de-Mauroy.

*
* *

La Fête nationale de la Pologne sera célébrée à Nancy, avec une particulière solennité, les 3 et 4 mai 1924.

Le programme comporte : le samedi soir 3 mai, une représentation de gala au Théâtre; le dimanche 4 mai, à 13 h. et demie, un service religieux à l'église de Bon-Secours ; à 15 heures, place Stanislas, un défilé des délégations polonaises avec leurs drapeaux et leurs costumes nationaux, et un cortège historique de l'époque du roi Stanislas; à 16 heures, des exercices des Sociétés polonaises de gymnastique « Sokol »; à 21 heures, salle Poirel, une conférence sur la Constitution du 3 mai, un concert, des chants et des danses polonaises.

*
* *

L'Exposition des artistes polonais, dont M. Edouard Woroniecki rend compte dans le présent numéro, a été inaugurée, le mercredi 16 avril 1924, par M. Alfred Chlapowski, ministre de Pologne à Paris.

* *
*

Mgr Lukomski, auxiliaire de l'évêque de Poznan, a bien voulu honorer d'une visite l'Association France-Pologne, le 18 avril 1924.

Le 27 avril, il a prononcé à l'église de l'Assomption, un éloquent sermon, en présence de nombreuses personnalités de la Colonie polonaise.

PARIS. — SOC. GÉNÉR. D'IMPR. ET D'ÉDIT., 71, RUE DE RENNES.

*Le Directeur-Gérant* : A. MERLOT.

# CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-POLONAISE

5, rue Godot de-Mauroy — PARIS (9e) — Tél. : Louvre 11-86

## MEMBRES DONATEURS

Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris.
Société Française et Italienne des Houillères de Dombrowa, 3, rue de l'Arbre-Sec, à Lyon.
Sté Gle de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, Paris.
MM. Worms et Cie, Armateurs, 43 et 45, boulevard Haussmann, Paris.

## MEMBRES FONDATEURS

Bank Przemyslowców w Poznaniu, odzial Douai (Banque des Industriels de Poznan, succursale de Douai), 32, rue Saint-Jacques, Douai (Nord).
Bank Związku Spółek Zarobkowych (Banque de l'Union des Sociétés Coopératives de Poznań Pologne), Succursale de Paris, 82, rue Saint-Lazare, Paris.
Banque pour le Commerce et l'Industrie à Varsovie, succursale de Paris, 36, rue de Châteaudun, Paris.
Banque Franco-Polonaise, 41, avenue de l'Opéra, Paris.
Banque de l'Union Parisienne, 7, rue Chauchat, Paris.
Banque des Pays de l'Europe Centrale, 12, rue de Castiglione, Paris.
Banque des Pays du Nord, 28 *bis*, avenue de l'Opéra, Paris.
Société Anonyme des Automobiles M. Berliet, 239, Avenue Berthelot, Lyon.
Comité Central des Houillères de France, 35, rue Saint-Dominique, Paris.
Comité Français des Expositions, 42, rue du Louvre, Paris.
Compagnie Franco-Polonaise des pétroles, 55, rue d'Amsterdam, Paris.
Comptoir National d'Escompte, 14, rue Bergère, Paris.
Comptoir Rhénan-Danubien, 1, rue du Faisan à Strasbourg.
Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens, Paris.
M. Arthur Gadzinski, négociant en plumes brutes, 9, rue Mazagran, Paris.
MM St. Grabianowski et Cie, Ingénieurs-Conseil, Ul. Pocztowa 16, à Katowice (Pologne).
Comte Ladislas Jezierski, Banquier, 9, rue Boudreau, Paris.
Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.
M. Boguslaw Herse (Grands Magasins de Nouveautés), 150, Marszalkowska, à Varsovie (Pologne).
Société Anonyme des Anciens Établissements Hotchkiss et Cie, fabricant de matériel de guerre, voitures automobiles, etc., 6, route de Gonesse à Saint-Denis et 60 à 66, quai Michelet à Levallois-Perret (Seine).
Société Anonyme des Forges et Aciéries de Huta-Bankowa, 91, rue Saint-Lazare, Paris.
M. Michel Kleinadel, Négociant, 46, rue Boursault, Paris.
M. Ladislas Kone, Directeur de la Banque russe du Commerce et de l'Industrie, 11 *bis*, rue Scribe, Paris.
M. Pierre Laguionie, Directeur des Grands Magasins du *Printemps*, 64, boul. Haussmann, Paris.
Société Générale d'Imprimerie et d'Edition (M. Paul Neveu, directeur de la Succursale), 71, rue de Rennes, Paris.
M. Ladis Lewkowicz, Maison L. Ladis, Imperméables « Sidal », 2, faubourg Poissonnière, Paris.
M. de Monplanet, Président du Groupement des industriels français en Pologne, 5 *bis*, rue du Cirque, Paris.
M. Motti, Directeur de l'Imprimerie de Vaugirard, 152, rue de Vaugirard, Paris.
Omnium des Gaz et Pétroles, 89, boulevard Haussmann, Paris.
Madame Paquin, Présidente d'honneur de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne, 78, rue de l'Université, Paris.
Société des Pétroles de Dabrowa, siège social : 34, rue Faidherbe, Lille; siège administratif : 9, rue Scribe, Paris.
Société Française des Pétroles " Premier " (industrie, commerce et transport des huiles minérales, du pétrole et de leurs dérivés), 44, rue de Lisbonne, Paris.
Prince Poniatowski, 41, rue Saint-Dominique, Paris.
Etablissements Poulenc Frères, Produits Chimiques, 92, rue Vieille-du-Temple, Paris.
MM. Schneider et Cie, Maîtres de Forges, 42, rue d'Anjou, Paris.
M. St. Silberstein, Industriel, 5, rue du Général-Lambert, Paris.
M. Joseph Slubicki, Brillants et perles fines, 10, rue Edouard-VII, Paris.
Société des Comptoirs Industriels et Commerciaux d'Exportation et d'Importation (Cimex) (ancien Comptoir Industriel et Commercial Franco-Polonais), 52, boulevard Haussmann, Paris.
Société Française de Transports Gondrand Frère, 22, rue de la Douane, Paris.
Société Générale d'Entreprises, 56, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29, boulevard Haussmann, Paris.

Société Anonyme des Usines de Fabrication de Tubes et des Forges de Sosnowice, 24, boulevard des Capucines, Paris.

M. Kasimir Sosnowski, Directeur de la Société de Laval, délégué du Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France, 85, rue de la Victoire, Paris.

Compagnie Française pour l'Exploitation des Procédés Thomson-Houston, 173, boulevard Haussmann, Paris.

Tanneries de France, Fabriques de cuir, Strasbourg-Lingolsheim (Maison de Paris : 21, rue de la Fontaine-au-Roi).

Maurice Tillier, Directeur Général de la Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris.

L'Union Européenne Industrielle et Financière 16, Boulevard Malesherbes, Paris.

## MEMBRES SOCIÉTAIRES

MM. Arthus Bertrand et Cie, Fabricants-éditeurs d'art, 46, rue de Rennes, Paris.

Mieczyslaw Au, Directeur de la Succursale de Paris de la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives (Bank Związku Spólek Zarobkowich) de Poznań, Pologne, 82, rue Saint-Lazare, Paris.

le Directeur de la Banque de l'Union de Varsovie, Succursale de Paris, 4, rue Édouard-VII, Paris-9e.

le Directeur de la Banque Nationale Française du Commerce Extérieur, 33, rue La Boétie, Paris.

Charles Blum (Automobiles industriels Latil), Vice-Président de la Chambre Syndicale de la Motoculture, 8, quai Galliéni, Suresnes (Seine).

L. Borel, commissionnaire en marchandises, 83, rue Lafayette, Paris.

Salézy Bornstein, Directeur de la Banque pour le Commerce et l'Industrie à Varsovie (Succursale de Paris), 36, rue de Châteaudun, Paris.

De Brousse, Transports Internationaux, Agence Maritime, 55, rue de Lyon, Paris.

L. J. Buhr, Commerce de bois en gros, 21, rue Bartholdi, Colmar.

Camille Chabrié, Professeur à la Sorbonne, Directeur de l'Institut de Chimie Appliquée, 83, rue Denfert-Rochereau, Paris.

le Directeur des Etablissements Chatelain (Urodonal, Jubol, Globéol, etc...), 2 et 2 *bis*, rue de Valenciennes, Paris.

Pierre Chevalier, Adjoint à l'Administrateur délégué de la Société Française de Matériel Agricole et Industriel à Vierzon (Cher).

Léon Corblet, Armateur, 25, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Th. L. Corby, Négociant (Fourrures), 17, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris.

Adolphe Desmyttère, tonnellerie, bois, merrains, 136, rue de Douai, Lille.

François Doleżal, Conseiller Commercial à la Légation de Pologne, 12, rue de Marignan, Paris.

Dubos Frères et Cie, Négociants en vins et spiritueux, 24, quai des Chartrons, à Bordeaux.

Dunod, Editeur, 92, rue Bonaparte, Paris.

Dupeyrat, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de l'Association Nationale d'Expansion Economique, 23, avenue de Messine, Paris.

Jean Dybowski, Membre de l'Académie d'Agriculture, professeur à l'Institut National Agronomique, 4, rue de Fontenay, Nogent-sur-Marne (Seine).

L'administrateur-délégué de la filature de laine peignée Engel, Mulhouse (Haut-Rhin).

Alexandre Epstein, Administrateur de la Banque de l'Union de Varsovie, 4, rue Edouard VII, Paris.

Sigismond Ernst, Industriel, 14, rue du Rocher, Paris.

Louis Estève, Industriel, 40, rue des Mathurins, Paris.

De Fallois, Docteur en Droit, Avocat à la Cour d Appel, 69, rue de Grenelle, Paris.

Étienne Fougère, Président de l'Association Industrielle, Commerciale et Agricole de Lyon et de la région, 10, rue des Marronniers, Lyon.

Maurice Frings et Cie, Manufacture Parisienne des Cotons L. V. et M. F. A., 131, rue Saint-Denis, Paris.

Millo Frölich, Ingénieur Chimiste, Fabrique de Couleurs et Produits Chimiques, 35, boulevard de Plombières, à Marseille.

MM. Henri GANS, Banquier, 26, rue Laffitte, Paris.

André GIVELET, Maison de vins de Champagne de Saint-Marceaux et Cie, 50-54, rue de Sillery, Reims.

Boleslas GODEK, Ingénieur, 31, avenue de Suffren, Paris.

Severin GOLDBERG, Comptoir Franco-Polonais, Bureau d'Études, 10, rue Edouard-VII, Paris.

A. GUILHOU, frère aîné, Négociant-Propriétaire (vins), 61, cours du Médoc, à Bordeaux.

Raoul HA, fils aîné, tanneur, Mer (Loir-et-Cher) (Dépôt à Paris : 10, rue Dieu).

K. HACIA, Directeur-Général de la " Bank Handlowy w Poznaniu Tow. Akc. " (Banque de Commerce à Poznań), 8, Plac Wolności, Poznań.

Charles de HALPERT, Attaché à la Légation de Pologne, 7, rond-point des Champs-Elysées, Paris.

Alfred HIRSCH, Vice-Président du Comité Républicain du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture, 122, avenue des Champs-Elysées, Paris.

le Directeur des ÉTABLISSEMENTS HUTCHINSON (Compagnie Nationale du Caoutchouc), 124, avenue des Champs-Élysées et 2, rue Balzac, Paris.

JAPY Frères, Manufacturiers-Constructeurs, à Beaucourt, territoire de Belfort (Maison de Paris : 7, rue du Château-d'Eau).

le Capitaine de Vaisseau Ladislas JERZYKOWICZ, 5, rue Balzac, Paris.

Adrien JONAS, Industriel, 91, rue de Longchamp, Paris.

le Directeur de la Société Anonyme des Transports JONEMANN, 24, rue d'Enghien, Paris.

Roger KAEPPELIN, Industriel et Importateur (produits textiles), 8, rue Sadowa, Varsovie.

D. de KERSABIEC, Consul de Pologne, 7, Allées de Chartres, Bordeaux.

Alexandre KOCH, Négociant (textiles), 5, place Napoléon, Varsovie.

Léon KORYTKO, Commission, Exportation, Importation, 45 rue de Trévise, Paris.

Casimir KORZENIECKI, 9, rue Boudreau, Paris.

C. X. de KOSSECKI, Docteur en Droit, Avocat International, 66, rue Caumartin, Paris.

A. Z. KOWALSKI, Exportateur, 31 *bis*, ue du Faubourg-Montmartre, Paris.

Pierre LACOURBAT, teinturier en pelleteries, 6, rue Pascal, Villeurbanne (Rhône).

L. LAMOTHE, Laines, Cuirs et Peaux, à Mazamet (Tarn).

Max LANDAU, importation et exportation d'œufs, 11, rue des Halles, Paris.

Georges LASOCKI, Consul général de Pologne, 43, rue Théophile-Gautier, Paris.

T. LAZARSKI, Chimiste, 83, faubourg Saint-Honoré, Paris.

LECARON FILS (Parfumerie Geilé frères), 6, avenue de l'Opéra, Paris. (Représentant exclusif pour la Pologne : M. PAUL SIMON, 14, rue Foksal à Varsovie).

Georges LEHOUCQ, Négociant en bois, 37, boulevard de Beaurepaire, Roubaix (Nord).

Docteur Maurice LEPRINCE, Produits Pharmaceutiques spécialisés, 62, rue de la Tour Paris.

Comte LUBIENSKI, Membre de la Délégation Economique Polonaise au Congrès de la Paix, 12, rue de Marignan, Paris.

Wladyslaw MENDELSSOHN, Ingénieur, 9, rue du Boccador, Paris.

Marcel MICHELIN, Industriel (pneus d'automobile), à Clermont-Ferrand.

Lucien MIZGIER, Industriel, fabricant de soieries, 27, rue Royale, Lyon.

Eugène MOTTE, Industriel-Manufacturier, 38, rue des Longues-Haies, Roubaix.

Alexis MUZET, Président du Syndicat Général du Commerce et de l'Industrie, 3, rue des Pyramides, Paris.

Comte Miecislas ORLOWSKI, Attaché à la Légation de Pologne, 22, av. Emile-Deschanel, Paris

Comte Léopold d'ORSETTI, Docteur en Droit, 29, rue Daru, Paris.

Stanislas PIESTRAK. Ingénieur, 156, boulevard Malesherbes, Paris.

le Directeur de la Parfumerie Ed. PINAUD, 18, place Vendôme, Paris.

Roman POZNANSKI, Avocat à la Cour d'Appel de Varsovie, 55, avenue Marceau, Paris.

Edouard QUELLENNEC, Ingénieur, Administrateur de la Société Française et Italienne des Houillères de Dombrowa, 11, rue de Bellechasse, Paris.

Louis RENAULT, Constructeur d'Automobiles, 8 et 10, avenue Emile-Zola, Billancourt.

Louis RŒDERER (L. Olry RŒDERER, petit-fils, successeur), vins de Champagne, 13, boulevard Lundy, Reims.

Henri ROTSTADT, représentant de commerce, 128, boulevard du Montparnasse, Paris.

Arsène ROZÉE, Agent Consulaire de Pologne, 8, rue Empereur Vespasien, Alger.

Directeur de la Société des Moteurs S. A. M. C. I., Constructions mécaniques, 48, rue de Londres, Paris.

Edmond SAUVET, Courtier en marchandises, 15, rue du Bouloi, Paris.

MM. Scheurer, Lauth et Cie, Impressions sur tissus, à Thann (Haut-Rhin).

le Directeur de la Maison J. Hre Secrestat aîné, liqueurs, sirops, caramel, 40 à 56, cours du Médoc, Bordeaux (Agence à Paris : 9, rue Richepance). (Représentant exclusif pour la Pologne : Paul Simon, 14, Rue Foksal, Varsovie).

Ladislas Sekutowicz Ingénieur E. C. P., Directeur des Services Techniques de l'Omnium Lyonnais, 20, rue d'Athènes, Paris.

Paul Simon, Exportateur-Importateur, représentant officiel de la Foire de Paris, 14, rue Foksal, Varsovie.

le Directeur de la Société Anonyme de la Distillerie Simon Aîné, fabrique de liqueurs, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

le Président de la Société Anonyme de l'Industrie Textile, 76, rue de la Victoire, Paris.

le Directeur de la Société Française pour le Commerce avec les Colonies et l'Étranger, 59, rue Saint-Lazare, Paris.

Ladislas Srzednicki, Ingénieur, 12, rue du Chalet, à Boulogne-sur-Seine.

Alfred Stempowski, Consul de Pologne, 4, rue Edouard-Larue, Le Havre.

le Président du Syndicat des importateurs de bois du Nord en France, 6, rue Baudin, Paris.

Pierre Tambuté, confections en gros, spécialités pour fillettes et babys 58 rue de la Glacière, Paris.

Teplanski, Administrateur-délégué de la Compagnie française de l'Est Européen, 15 *bis*, rue de Marignan, Paris.

Albert Tirman, Conseiller d'Etat, Directeur honoraire au Ministère du Commerce, 22, rue de l'Yvette, Paris.

Albert Troullier, Président du Tribunal de Commerce de la Seine, 2, square Alboni, Paris.

Edmond Tyberghein, Commissionnaire en marchandises, 42, rue Vignon Paris.

Stanislas Tyborowski, Ingénieur, Directeur du Département Technique de la Société des Etablissements Métallurgiques Rouzaud, 34, boulevard Gazzino, à Marseille (Bouches-du-Rhône).

Comte Etienne Tyszkiewicz, 6, avenue Constant-Coquelin Paris.

Colonel Vachoux, 13, quai George V, Le Havre.

Alfred Wallach, Industriel (impressions sur tissus) à Mulhouse (Maison de Paris : 7, rue Rougemont).

Mathieu Wallenborn, importateur de produits agricoles de Pologne, 23, rue de Molsheim, Strasbourg

Docteur Cyprien de Weglenski, 5, villa de la Tour, Paris.

Alphonse Weil et Frères, Négociants, 2 *bis*, avenue des Gobelins, Paris.

Antoine Wise, P. O. B., 178, Port-Saïd (Egypte).

J. Constantin Zukowski, Administrateur-Directeur de la Société « Union de Producteurs pour l'Exportation et l'Importation », 229, rue Saint-Honoré, Paris.

Marc Zwierzynski (Usine d'effilochage ; bourres, tontisses et déchets de laine ; classage de draps neufs), 28, faubourg Saint-Honoré, Paris.


Fabrique de Meubles d'Art — Genres Anciens

Spécialité de Petits Meubles

MALACHOWSKI

45-47, rue de Reuilly, 45-47

Métro : Reuilly Paris (XIIe)

# ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE

## PRÉSIDENTS D'HONNEUR

MM. Aristide BRIAND, Georges CLEMENCEAU, Ignace PADEREWSKI, Raymond POINCARÉ, le Général WEYGAND, le Comte Maurice ZAMOYSKI.

## COMITÉ D'HONNEUR

MM. Paul APPELL, de l'Institut, Recteur de l'Université de Paris ; le Général ARCHINARD, AUSCHER, Vice-Président du Touring-Club ; Louis BARTHOU, de l'Académie Française ; Mgr BAUDRILLART, Recteur de l'Institut Catholique, Évêque d'Himéria ; André BENAC, Administrateur de la Banque de Paris et des Pays-Bas ; Prince Roland BONAPARTE, de l'Institut ; E.-A. BOURDELLE, Sculpteur ; Jules CAMBON, Ambassadeur de France ; le Général DE CASTELNAU : Fernand CHAPSAL, Sénateur ; CLÉMENTEL, ancien Ministre ; le Président du Conseil Municipal de la Ville de Paris ; Charles CHAUMET, ancien Ministre, Président de la Ligue Maritime Française ; Fernand DAVID, Sénateur, ancien Ministre, Président de l'Office National de Tourisme, Roman DMOWSKI ; Paul DOUMER, Ministre des Finances ; FRANKLIN-BOUILLON, ancien Ministre ; le Général GOURAUD ; Stanislas GRABSKI, ancien Ministre ; le Général HALLER ; A. KLOBUKOWSKI, Ministre de France ; Lucien KLOTZ, ancien Ministre ; Paul LABBÉ, Secrétaire Général de l'Alliance Française ; LAFFERRE, ancien Ministre ; Georges LEYGUES, ancien Président du Conseil ; Louis LOUCHEUR, Ministre des Régions libérées ; Pierre DE MARGERIE, Ambassadeur de France ; Alfred MASCURAUD, Sénateur ; Ladislas MICKIEWICZ ; Paul PAINLEVÉ, ancien Président du Conseil ; Stanislas PATEK : Ministre de Pologne ; Erazm PILTZ, Ministre de Pologne ; Prince André PONIATOWSKI ; Charles RICHET, de l'Institut, Professeur ROGER, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris ; ROSNY Aîné ; Ernest ROUMÉ, ancien Gouverneur Général des Colonies ; André TARDIEU, ancien Ministre ; Albert THOMAS, ancien Ministre.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Président* : M. Joseph NOULENS, Ambassadeur de France.

*Vice-Présidents* : MM. Maurice LEWANDOWSKI ; Louis MARIN, Député Albert TIRMAN, Conseiller d'État.

*Secrétaire-Général* : M. André MÉNABRÉA.

*Trésorier* : M. Alexandre MERLOT, Directeur de *La Pologne* ; directeur de la Chambre de Commerce franco-polonaise de Paris.

*Membres* : MM. AU, Directeur de la Banque de l'Union des Sociétés Coopératives de Poznan ; Georges BIENAIMÉ, Homme de Lettres ; Georges BLONDEL, Professeur à l'École des Sciences Politiques et à l'École des Hautes-Études Commerciales ; BORNSTEIN, Directeur de la Banque du Commerce et de l'Industrie de Varsovie ; Émile BOURGEOIS, Membre de l'Institut ; Paul CAZIN, Homme de Lettres ; Camille CHABRIÉ, Professeur à la Sorbonne ; Comte CORNUDET, Député ; Marquis DE DAMPIERRE ; François DOLEZAL, Conseiller Commercial à la Légation de Pologne à Paris ; Jean DYBOWSKI, Professeur à l'Institut National Agronomique ; Étienne FOURNOL, Secrétaire Général du Comité d'Action Parlementaire à l'Étranger ; Édouard GANCHE, Président de la Société Frédéric Chopin ; Paul GAULTIER, Secrétaire Général de l'Union Français Directeur de la *Revue Bleue* et de la *Revue Scientifique* ; Henri GRAPPIN, Professeur à l'École des Langues Orientales ; KOZAKIEWICZ, Homme de Lettres, Secrétaire Général des Bureaux de France-Pologne ; Georges LACOUR-GAYET, Membre de l'Institut ; Georges LASOCKI, Consul général de Pologne à Paris ; Marius-Ary LEBLOND, Hommes de Lettres ; René MOULIN ; Henri MOYSSET, Homme de Lettres ; René PINON, Homme de Lettres ; Augustin REY ; SMOLSKI, Chef du Bureau des Traductions au Ministère des Affaires Étrangères ; SOSNOWSKI, Ingénieur, Conseiller du Commerce Extérieur de la France ; Fortunat STROWSKI, Professeur à la Sorbonne ; Stanislas SZPOTANSKI, Directeur de l'Agence polonaise de Presse ; Baron Gustave TAUBE ; P.-G. WEST, Chargé de Missions Financières ; Joseph WIELOWIEYSKI, Ministre de Pologne à Bucarest ; Casimir WOZNICKI, Secrétaire de Légation ; Zygmunt ZALESKI, Homme de Lettres.

## CORRESPONDANTS

MM. Joachim BARTOSZEWICZ, Sénateur ; Jean CZEKANOWSKI, Professeur à l'Université de Lwów ; S. KOZICKI, Député ; Eugène ROMER, Professeur à la Faculté des Lettres de Lwów ; Comte Jean ZOLTOWSKI ; Docteur GAUTHIER ; Antoine GORSKI ; Georges KURNATOWSKI, Secrétaire Général de l'Association Polono-Française de Varsovie ; Jean ROZWADOWSKI ; Thadée DE ROMER, Secrétaire Général du Département Diplomatique au Ministère des Affaires Étrangères de Pologne.

# Banque de l'Union des Sociétés Coopératives

## (Bank Związku Spółek Zarobkowych)

*Société Anonyme fondée en 1886*

## *Siège Social :* POZNAŃ — POLOGNE

**15, Place de la Liberté (Plac Wolności)**

Capital Social : 600.000.000 Mp. — Réserves : 450.000.000 Mp

## Succursale de Paris

**Adresse Télégraphique :**
**Bezeteseb-Paris**

**Téléphone .**
**Gutenberg 77-03**

**82, rue Saint-Lazare — Paris (IX^e^)**

**EFFECTUE** toutes opérations de Banque

**OUVRE** comptes courants en francs français et en marks polonais

***Service spécial et conditions particulières pour toutes affaires avec la Pologne.***

**La Banque de l'Union des Sociétés Coopératives** est l'institution bancaire centrale du groupe le plus important des Banques Coopératives (Banques Populaires) et Sociétés Coopératives établies en Pologne, dont le nombre dépasse 430.

## SUCCURSALES

**Agences à Poznań**

Place de la Liberté (Plac Wolności) 2-3

Aleje Marcinkowskiego 26

Jersyce, ul. Dąbrowskiego 49

Św. Lazarz, ul. Glogowska 100

Gwarna 19

**en Pologne**

Bydgoszcz, Plac Teatralny, 4
Grudziądz, Kwidzyńska 11-13
Cracovie, Główny Rynek 18
Katowice, Krakowska 7.
Kielce, Kolejowa 54
Lublin, Krak. Przedmieście 45
Lódż, Piotrkowska 75
Piotrków, Plac Kościuszki
Radom, Plac 3 Maja
Sosnowiec, ul. 3 Maja 20.
Toruń, Żeglarska 26
Varsovie, Jasna 1
— Jasna 8
Wilno, Mickiewicza 1
Zbąszyń, Kolejowa 44

**Ville libre de Dantzig**

Holzmarkt 18

**Étranger :**

New-York Agency, 67, Wall Street.

New-York (U. S. A.)

Paris, 82, rue Saint-Lazare.

PARIS. — SOC. GÉNÉR. D'IMPR. ET D'ÉDIT., 71, RUE DE RENNES.

AHP LAPO-FR-1924_8